



HAL
open science

Afficher pour convaincre : la construction et la promotion de la mémoire dans les inscriptions comme instrument de la propagande médiévale

Vincent Debiais

► To cite this version:

Vincent Debiais. Afficher pour convaincre : la construction et la promotion de la mémoire dans les inscriptions comme instrument de la propagande médiévale. Afficher pour convaincre : quatre tables rondes, qui ont eu lieu à Fontevraud (octobre 2004), Oxford (septembre 2005), Barcelone (juin 2006) et Saintes (novembre 2006)., 2004, divers, France. pp.649-702. halshs-00343562

HAL Id: halshs-00343562

<https://shs.hal.science/halshs-00343562>

Submitted on 21 Jan 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AFFICHER POUR CONVAINCRE.

LA CONSTRUCTION ET LA PROMOTION DE LA MEMOIRE DANS LES INSCRIPTIONS

COMME INSTRUMENT DE LA PROPAGANDE MEDIEVALE.

Introduction

L'outil épigraphique et la fonction de communication sont associés depuis la définition de l'épigraphie médiévale donnée par Robert Favreau à la fin des années 1960, l'inscription cherchant à assurer la diffusion d'une information auprès du public le plus large et pour la plus longue durée¹. Grâce à cette réflexion pionnière, on a pris conscience de la vocation publicitaire de l'écriture épigraphique, de celle qu'Armando Petrucci appelle « l'écriture exposée »². Un rapide survol des planches de son génial *Jeux de lettres* permet de mesurer l'impact visuel des grandes inscriptions dans les cités italiennes de la fin du Moyen Âge, et d'envisager un rôle éventuel de l'épigraphie dans la communication. Celui-ci semble démontré aujourd'hui par plusieurs études et par le recours aux inscriptions dans un certain nombre de publications récentes autour de la notion de communication³.

De là, il n'y a qu'un pas à franchir pour envisager une utilisation de l'épigraphie dans la propagande. Franchissons-le donc et posons le problème : l'épigraphe a-t-elle le pouvoir de persuader, de convaincre, d'influencer le comportement ou l'opinion d'un groupe ou d'un individu ? Cette question, toute légitime dans une perspective historique, ne se pose pas si l'on s'en tient à la théorie générale de la communication. En effet, d'un point de vue sémiotique, la transmission réussie d'un message implique nécessairement une modification dans l'attitude (physique ou intellectuelle) du récepteur. C'est ce bouleversement qui est à l'origine de la réponse éventuelle du récepteur et qui permet, non plus une transmission, mais un échange d'informations⁴. D'un point de vue théorique donc, on ne peut séparer publicité et propagande. En revanche, en envisageant la réalité documentaire médiévale, cette équivalence n'est pas aussi évidente qu'il n'y paraît.

¹ R. Favreau, « L'épigraphie médiévale », *Cahiers de civilisation médiévale*, t. XII, 1969, p. 393-398, p. 395 : « Si la définition de l'épigraphie semble devoir être fondée sur le contenu plutôt que sur la forme, les objectifs de l'épigraphie paraissent aussi devoir être commandés en premier lieu par ce contenu, c'est-à-dire par cet élément d'information qu'à un moment donné on a voulu porter à la plus large connaissance [...] ».

² A. Petrucci, *Jeux de lettres. Formes et usages de l'inscription en Italie (XIe-XXe s.)*, Paris, 1993, 270 p., p. 39.

³ R. Favreau, « La notification d'actes publics ou privés par des inscriptions », *Cinquante années d'études médiévales. A la confluence de nos disciplines. Actes du colloque du cinquantenaire du CESC – Poitiers, Turhnout*, 2006, p. 623-650.

⁴ J.M. Klinkenberg, *Précis de sémiotique générale*, Bruxelles, 1996, 389 p., p. 58 : « La communication sert à modifier l'ensemble des données dont le partenaire dispose, et donc l'organisation des signes dans son code ».

En effet, la propagande à travers le vecteur textuel pose toujours le problème de l'accès au texte. De l'accès physique tout d'abord : pour prendre connaissance d'un texte, le récepteur de l'information doit pouvoir accéder par les sens à l'objet sur lequel il est transcrit, qu'il s'agisse d'un feuillet de parchemin dans le cas d'une lettre, d'un livre dans le cas d'un traité ou d'une plaque de marbre dans le cas d'une inscription. Vient ensuite le problème de l'accès intellectuel au texte. Le récepteur doit pouvoir prendre connaissance du contenu du message, de l'information échangée, pour éventuellement être convaincu ou influencé par celle-ci. En un mot, la propagande par le texte pose le problème de la lecture, entendue comme procédé empirique, soumis à des règles physiques, et comme procédé intellectuel, soumis aux règles de la connaissance.

Ces quelques réflexions ne s'appliquent pas exclusivement au monde épigraphique envisagé ici ; toute émission d'un texte persuasif est soumise à la condition de la lecture s'il veut garantir son objectif de propagande. Sans doute cette remarque a-t-elle l'allure des évidences pour le lecteur. Cependant, la condition *sine qua non* de la lecture n'est que rarement évoquée dans les études sur la communication, la capacité à lire un texte et à en comprendre le message y étant alors tacitement considérée comme présumé. Pourtant, lorsqu'on connaît, pour avoir lu les études fondamentales sur l'éducation au Moyen Âge, la réalité de la diffusion de la lecture dans la société médiévale, on peut très légitimement s'interroger sur la pertinence des modèles présentés⁵. Peut-il y avoir propagande de masse dans une société qui n'a majoritairement pas accès au texte ? La société médiévale peut-elle être convaincue, dans son ensemble, par une forme de propagande par le texte ? Face à l'incapacité matérielle ou intellectuelle de lire le texte, la propagande par l'écrit envisage-t-elle des intermédiaires entre émetteurs et récepteurs ? La propagande par le texte s'adresse-t-elle uniquement à des hommes et des femmes sachant lire ? (Le lecteur me pardonnera, je l'espère, d'oser les deux dernières interrogations). La propagande textuelle a-t-elle existé au Moyen Âge ? Dans une forme de propagande par le texte, doit-on envisager autre chose que l'écrit pour assurer la diffusion du message ?

C'est cette dernière question qui nous retiendra ici et qui centrera la problématique autour des inscriptions médiévales. En effet, l'épigraphie ne doit pas être envisagée

⁵ Pour une vision rapide de la réalité médiévale, voir M. Vernus, *Histoire d'une pratique ordinaire. La Lecture en France*, Saint-Cyr-sur-Loire, 2002, 160 p., p. 9-15 ; pour aller plus loin, on consultera le toujours très complet P. Riché, *Education et culture dans l'Occident barbare (VIe-VIIIe s.)*, Paris, 1995, p. 371-384 ; mais on retiendra surtout l'article fondamental de A. Petrucci, « Lire au Moyen Âge », *Mélanges E.F.R. Moyen Âge/Temps Modernes*, t. 96, 1984, n° 2, p. 603-616.

exclusivement comme un contenu textuel. Depuis l'article fondateur de J.M. de Navascués, publié à Madrid en 1953, l'inscription est en effet considérée comme une entité complexe dotée de caractères externes (tels que la forme, la mise en page, l'ornementation, l'écriture ou la matière) et de caractères internes (comme le contenu, la langue, les formules, etc.)⁶. Ceux-ci fonctionnent en un système de signes solidaires, la conjonction et l'influence réciproque de chacun d'eux permettant la transmission efficace d'une information. Cela veut dire que la transmission d'une partie (au moins) du message ne repose pas uniquement sur la lecture du texte, mais également sur l'appréhension des autres composantes de l'épigraphe. Cette diversité est sans aucun doute un facteur d'efficacité pour la communication épigraphique qui peut désormais s'adresser à un public plus large que les seuls *litterati* capables de lire le texte. De plus, l'usage épigraphique veille, dans la plupart des cas, à mettre l'inscription à la disposition du plus grand nombre. Pour cela, l'écriture se fait publique, voire monumentale. Elle s'affiche aux murs des édifices, aux portes des villes ; elle orne les meubles et objets les plus divers. L'inscription, même quand sa taille et sa mise en forme sont plus modestes, choisit de s'exposer à la vue de son public, et ce, même si les circonstances de lecture sont particulièrement aléatoires. Elle se fait alors elle-même objet et monument pour pénétrer tous les espaces de la vie médiévale, constituant ainsi la forme d'écriture la plus répandue et celle avec laquelle les hommes et les femmes du Moyen Âge ont le plus de familiarité.

C'est parce que l'inscription possède ces caractéristiques que l'on peut envisager désormais l'écriture épigraphique comme l'instrument d'une forme de propagande. Ou du moins doit-on considérer l'hypothèse selon laquelle elle peut servir de vecteur à la publication et à la transmission orientée d'une information, avec l'objectif d'influencer – voire de convaincre – un large public. Cependant, l'ensemble des épigraphes médiévales n'a certainement pas rempli cette fonction de propagande. Un examen général du corpus des inscriptions françaises montre en effet que certaines fonctions épigraphiques sont plus à même de recevoir un message orienté, destiné à influencer le récepteur. C'est le cas notamment des inscriptions commémoratives (ou « célébratives » pour continuer avec la terminologie d'Armando Petrucci), c'est-à-dire les épigraphes qui rappellent et célèbrent le souvenir d'un personnage, d'un groupe ou d'un événement⁷.

⁶ J.M., Navascués, *El concepto de la epigrafía. Consideraciones sobre la necesidad de su ampliación*, Madrid, 1953, 102 p., p. 67.

⁷ A. Petrucci, *Jeux de lettres...*, p. 39.

La mémoire constitue en soi une forme de communication, un échange d'information à travers le temps. Pourtant, la mémoire n'implique pas qu'une conservation des données ; elle est aussi très souvent synonyme d'exaltation du souvenir, de promotion des faits et des personnes ; elle est enfin parfois l'occasion d'une remise en signes de l'histoire, d'une réécriture, d'une glorification ou d'une négation des événements, interventions qui constituent autant d'occasions pour influencer ou convaincre. De plus, la mémoire implique une célébration du passé (ou de ce que l'on en a fait) au cours de manifestations commémoratives. Celles-ci correspondent à la répétition – cyclique ou non – de l'émission du message (exprimant le contenu du souvenir) ; c'est en soi un moyen idéal de diffusion et de promotion des faits et des personnes. D'autre part, la répétition du message lors de la commémoration permet son actualisation et sa mise à jour, en fonction des objectifs du moment. La mémoire n'est pas, il est vrai, un souvenir neutre et rendu objectif par la réalité du fait initial. Elle implique au contraire un choix, un tri, une sélection des informations qui constituent l'objet de la commémoration. Elle appelle une interprétation et une certaine organisation des données au sein d'un système promotionnel qu'on peut assimiler à la propagande.

La mémoire n'est pas publique ou publicitaire en soi. C'est la commémoration – et la nature des manifestations qu'elle suppose – qui devient souvent publicitaire. Elle doit en effet susciter l'adhésion d'un nombre important de récepteurs de l'information pour devenir efficace. Les manifestations autour de la mort permettent de constater les associations entre mémoire et publicité, avec l'ostentation de la sépulture, son ornementation, la mise en valeur de son entourage. L'apparition du souvenir du défunt dans un espace qui accueille la commémoration démontre une réelle volonté de participation du mort à la communauté des vivants. Celle-ci devient réceptrice de la mémoire et potentiellement influençable par son contenu. De plus, et comme l'a montré depuis longtemps déjà Philippe Ariès, la mort au Moyen Âge est mise en scène, mise en espace, mise en lumière et mise en couleur. Elle est surtout mise en forme, déconstruite pour être apprivoisée, séparée pour être appropriée, puis rassemblée pour être idéalisée. La période médiévale véhicule ainsi principalement une *image* de la mort, une mort symbolique et non pas, avant la fin du XIII^e siècle, une mort clinique. C'est cette dimension symbolique qui permet une certaine relecture des faits ou, du moins, une interprétation de la mémoire et donc une possible orientation du message commémoratif.

L'inscription, qu'elle soit funéraire ou non, devient le vecteur de la mémoire en même temps que l'un des outils de la commémoration. L'écriture épigraphique doit alors être considérée comme un instrument de l'entreprise d'influence qui peut s'exercer lors de la célébration du souvenir des personnes et des événements. Pour envisager la réalité

épigraphique médiévale, il faut envisager plusieurs niveaux d'influence de l'inscription dans la communication, niveaux qui correspondent à la diversité sémiotique de l'épigraphe. Celle-ci doit d'abord être considérée comme un texte concret, porteur d'une information et, dans le cadre de notre étude, d'un certain contenu commémoratif. L'inscription doit ensuite être considérée comme un objet, comme une unité dotée de qualités empiriques au sein de laquelle on peut mesurer les influences entre texte et matière. Enfin, on peut envisager l'espace de l'inscription et la replacer dans son contexte d'utilisation. C'est l'occasion de voir comment elle participe à la création d'un véritable espace de mémoire, occasion de souvenir, de célébration, voire de glorification des faits et des personnages mentionnés dans l'épigraphe.

I- Choisir pour orienter : texte et contenu commémoratif.

L'étude des inscriptions, antiques ou médiévales, a privilégié de façon souvent exclusive le contenu de l'épigraphe. Le texte a retenu l'attention du chercheur et les éléments connexes, tels que la forme ou le contexte d'utilisation, ont été laissés de côté. On s'est ainsi concentré sur l'analyse, au cœur du texte, d'éléments historiques permettant d'identifier les faits et les personnages mentionnés. Si elle a pu être à la source d'une assimilation totale entre inscription et contenu textuel, cette orientation des études en épigraphie médiévale a cependant permis de connaître les procédés génétiques du document, d'identifier les formules et les stéréotypes qu'il contient et de comprendre l'utilisation qu'en a fait le Moyen Âge. Sans dépouiller l'inscription de sa capacité à transmettre une information et de son intérêt pour l'étude de la communication, ces recherches montrent que le texte épigraphique obéit très souvent à une composition, à un montage à partir d'éléments sélectionnés, triés et mis en forme afin de constituer un message véritablement publicitaire. Si on excepte le cas des épitaphes très courtes (qui se limitent à rappeler le nom du défunt et la date de sa disparition), l'inscription commémorative ne se limite pas, en général, à rendre compte d'un personnage ou d'un fait ; elle propose un discours ordonné, véhiculant un message destiné à créer le souvenir et à orienter la commémoration.

C'est sans doute dans le monde funéraire que l'on conserve les exemples les plus évocateurs de la mise en forme du souvenir. La rédaction d'inscriptions destinées à accompagner le tombeau est associée aux autres pratiques textuelles en lien avec la mort (composition de poèmes et d'oraisons funèbres, rédaction du *planctus*, circulation des rouleaux des morts, etc.) et obéit sans doute à des procédés de composition semblables. Seule

la mise à disposition du texte et son exposition au contact de la sépulture accorde à l'épithaphe un rôle plus important dans la publicité de la commémoration.

Certaines de ces inscriptions gardent d'ailleurs la trace de leur procédé génétique. A la mort du pape Hadrien Ier, en décembre 795, on place sur son tombeau dans la basilique Saint-Pierre du Vatican, une superbe épithaphe gravée sur une plaque de marbre noir richement décorée⁸. Reproduite à de multiples reprises, cette pierre constitue un exemple paléographique tout à fait remarquable par l'élégance des lettres capitales, par la régularité du tracé et par le soin apporté à la mise en page. Au-delà de l'ostentation du souvenir et de sa mise en scène au sein de la basilique - la plaque de pierre couvre en effet plus de 5 m² et les lettres sont dorées - , le principal intérêt de cette inscription réside dans la genèse du texte et dans son contenu. Si l'on en croit les *Annales de Lorsch* et l'interprétation qu'en a faite Jean-Baptiste de Rossi en 1888, l'inscription pour le tombeau du pape a fait l'objet d'un concours entre lettrés, probablement organisé par Alcuin sous les auspices de Charlemagne⁹. Si on connaît un texte de Théodulphe d'Orléans destiné à la tombe d'Hadrien Ier, c'est l'inscription composée par Alcuin lui-même qui a eu l'honneur de figurer sur le marbre dans la basilique Saint-Pierre¹⁰. Ce texte est une composition métrique, longue de quarante vers couplés en distiques élégiaques d'une grande qualité littéraire. Il s'agit d'un véritable éloge funèbre, un chant poétique à la gloire du défunt qui ne se contente en rien d'un exposé historique des faits associés à Hadrien Ier. Le contenu de l'épithaphe est clairement tranché. Les vers 1 à 16 présentent une partie purement laudative à l'égard du souverain pontife ; on y célèbre les vertus de sa personne et son aptitude à exercer sa fonction. Il est tour à tour le père, le pasteur et le maître, doué des qualités topiques de la sainteté, de la générosité et de la naissance. Alcuin amalgame avec virtuosité des expressions stéréotypées qu'il sait pourtant renouveler dans la création d'un hommage à la fonction papale. On ne cherche pas là à convaincre, mais à encenser le défunt, glorifier sa fonction et émouvoir le lecteur. En revanche, la deuxième partie de l'épithaphe (entre les vers 17 et 36) change de ton. Elle fait intervenir Charlemagne, ce « fils » qui a fait écrire les vers et qui prononçait déjà la première partie du texte¹¹. On entre alors dans une exaltation des liens qui unissaient le pontife et le souverain en vue de

⁸ L'épithaphe d'Hadrien Ier a été relevée et est aujourd'hui visible dans le mur du portique de la basilique, entre la première et la deuxième porte à gauche.

⁹ *M.G.H., Scriptores*, t. 1, Hanovre, 1826, p. 36 ; J.B. de Rossi, « L'inscription du tombeau d'Hadrien Ier composée et gravée en France par ordre de Charlemagne », *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'E.F.R.*, 8, 1888, p. 478-501.

¹⁰ Inscription publiée dans *M.G.H., Poetae latini aevi carolini*, t. 1, p. 113-114.

¹¹ Les vers 17 dit d'ailleurs : POST PATREM LACRIMANS KAROLUS HAEC CARMINA SCRIBSI. « Après avoir pleuré le père, moi, Charles, j'ai fait écrire ces vers ». L'indication temporelle du premier hémistiche montre qu'ici se situe l'articulation de l'épithaphe.

l'accomplissement du royaume de Dieu. Il ne s'agit pas là d'un simple souvenir évoqué par Charles à travers les mots d'Alcuin ; c'est un programme de gouvernement, l'émission d'un message destiné à fixer les normes de relation entre royauté et papauté. Le vers 30 n'oublie d'ailleurs pas de mentionner le *principus Petrus* pour rappeler la transcendance de la fonction papale et le texte en général fait mention des qualités que se doit de réunir le bon pasteur. L'habileté littéraire d'Alcuin, au service de son roi et de l'établissement d'un principe de gouvernement, réussit sans aucun doute à promouvoir l'union entre les deux pouvoirs, en exaltant l'union entre Charles et Hadrien. Les vers 23-24 sont d'une éloquence toute convaincante : NOMINA JUNGO SIMUL TITULIS CLARISSIME NOSTRA : HADRIANUS KAROLUS REX EGO TUQ(UE) PATER¹².

Cela ne suffit sans doute pas pour dire qu'on est en présence, avec cette inscription, d'un acte de propagande politique. Le texte est complexe. Le vocabulaire, s'il est très représentatif du style d'Alcuin, n'est resté pas moins difficile à aborder ; il est soumis aux règles des quantités syllabiques qu'impose la construction métrique. Sans doute l'épithète n'a-t-elle pas la force de persuasion que l'on peut trouver dans d'autres textes d'Alcuin, plus programmatiques. En revanche, l'épithète d'Hadrien Ier constitue bien un instrument supplémentaire dans la réalisation du programme politique général mis en place par la royauté carolingienne au moment du renouveau impérial. La localisation du texte est fondamentale pour en comprendre la portée : placée dans la basilique vaticane, l'inscription constitue un message adressé directement à la papauté dans le but de convaincre et de persuader ses membres. L'épithète d'Hadrien Ier n'est donc pas un acte de propagande en soi, mais plutôt l'une de ses manifestations ponctuelles.

Cette inscription est certes hors des contextes chronologique et géographique qui nous intéressent ici. Sa conservation intégrale (à l'état manuscrit comme à l'état matériel) en fait pourtant un exemple qui permet de comprendre la fonction de ces compositions funéraires dont l'épithète d'Hadrien Ier ne constitue qu'une des premières manifestations. D'autres textes seront en effet composés sur le même principe, au IXe-Xe siècle, par des intellectuels aussi prestigieux que Raban Maur ou Micon de Saint-Riquier. Cependant, ces inscriptions ont rarement la même fonction de propagande ; elles appartiennent plutôt au style du *planctus*, au genre du poème de complaisance. Elles n'ont d'ailleurs que rarement connu une réalisation

¹² « O toi, le très illustre, je joins ensemble nos noms dans cette inscription : moi Charles, le roi, et Hadrien, le père ». La construction métrique place d'ailleurs le mot *rex* en position forte dans le vers, après la syllabe longue isolée à l'hémistiche du pentamètre.

matérielle et sont conservées parmi l'œuvre poétique de ces auteurs. Au XIe-XIIe siècle, les poèmes d'Hildebert de Lavardin ou de Marbode de Rennes illustrent la continuité de ce qui est véritablement devenu un genre littéraire. Les compositions concernent de grands personnages morts au temps du poète, mais également des défunts illustres ayant disparu depuis déjà fort longtemps. C'est à l'intérieur de ces textes à destination épigraphique que l'on assiste à la mise en forme du souvenir et à l'orientation du message commémoratif. A la fin du XIe siècle, Foulcoie de Beauvais compose par exemple une épitaphe à la mémoire de Dagobert dans laquelle il fait un éloge de la monarchie franque, en exalte les symboles (la couronne, le sceptre) et insiste sur son devoir de pérennité¹³. Dans ce texte comme dans bien d'autres semblables s'opère une sélection des éléments biographiques qui doit garantir la promotion du défunt et de sa fonction. L'inscription n'est alors pas proprement funéraire mais plutôt commémorative. La faible proportion de ces textes réellement gravés ne permet pas d'évaluer l'utilité réelle des épigraphes dans la propagande dont ont pu bénéficier les personnages mentionnés. De plus, au moment où elle se convertit en genre littéraire, l'habitude de composer des épitaphes devient de plus en plus stérile et tombe dans la redondance. Le même Foulcoie de Beauvais compose ainsi une épitaphe pour Charles le Chauve de qualité assez médiocre dont le contenu n'apporte aucune donnée en faveur d'une quelconque commémoration, et encore moins en faveur d'une forme de propagande.

A partir du milieu du XIIe siècle, on assiste à un retour dans le domaine réel de l'épigraphie. On rencontre encore de nombreuses inscriptions littéraires qui accentuent cette fois leur vocation épigraphique. C'est sans doute dans l'*Histoire ecclésiastique* d'Ordéric Vital que l'on constate le plus clairement l'importance croissante des inscriptions en même temps que leur capacité à influencer et peut-être à convaincre¹⁴. Rédigée dans la première moitié du XIIe siècle, l'œuvre comporte 38 épitaphes de laïcs et d'ecclésiastiques. L'auteur rapporte des textes qu'il a vus, d'autres qu'il a composés, d'autres encore qu'ont composés des intellectuels de son temps. De longs développements introduisent les inscriptions, décrivant les conditions de rédaction et de gravure des textes qui se caractérisent tous par une réelle orientation des informations fournies. Ordéric Vital se sert de ces inscriptions pour appuyer le discours général de l'*Histoire ecclésiastique* et promouvoir un certain idéal

¹³ H. Omont, « Epitaphes métriques en l'honneur de différents personnages du XIe siècle composées par Foulcoie de Beauvais, archidiacre de Meaux », *Mélanges Julien Havet*, Paris, 1972 [1895], 780 p., p. 211-236, p. 227.

¹⁴ La place des inscriptions dans cette œuvre a été particulièrement bien étudiée par S. Mouktafi, *Textes épigraphiques et manuscrits : la place des inscriptions dans l'Histoire ecclésiastique d'Ordéric Vital*, DEA, Université de Poitiers, 2004.

nobiliaire. L'épithaphe ne présente plus alors une biographie du défunt mais plutôt d'une reconstruction de sa mémoire. Reposant sur une mise en scène d'éléments réels de la vie des personnages, le texte proposé par Ordéric Vital devient un instrument de sa démonstration, un outil rhétorique pour convaincre ses lecteurs. Au chapitre 3 du livre VIII, il rapporte par exemple l'inscription qu'il composa pour le monument de Robert de Ruddhlan, au moment où ses ossements furent rapatriés d'Angleterre au monastère de Saint-Evrout (61)¹⁵. Il s'agit d'un texte métrique long de 44 vers couplés en distiques élégiaques léonins, souvent riches et *caudati*. Le poète y démontre sa qualité littéraire avec un vocabulaire extrêmement varié et imagé, et propose une sorte de petite chronique de la vie de Robert. L'épithaphe fait de l'existence de ce seigneur tué au combat un véritable manuel de la noblesse chevaleresque selon l'idéal prôné par Ordéric Vital.

A la différence des textes évoqués précédemment, la composition respecte ici les fonctions de l'inscription funéraire. Elle commence ainsi par une formule tumulaire qui localise la sépulture (v. 1-2 : *HOC IN MAUSOLEO ROBERTUS DE RODELENTO CONDITUR HUMANO MORE SOLI GREMIO*) et se termine en multipliant les invocations pour le salut de l'âme de Robert¹⁶. En revanche, elle ne date pas la mort et met un frein aux éventuelles commémorations à date fixe (anniversaire). C'est un choix de la part d'Ordéric Vital ; il préfère sans doute concentrer l'attention de son lecteur sur les actes accomplis du vivant de Robert plutôt que de célébrer son décès. Derrière une évocation tout à fait empirique d'épisodes ponctuels de sa vie, l'auteur propose en fait une définition de la noblesse : la naissance prestigieuse (v. 3), la générosité, la fidélité (v. 8), la défense de l'Eglise et de ses membres (v. 9-10), la charité (v. 11), la force militaire et la grandeur dans les combats (v. 11-22), la dévotion, et en particulier la dévotion mariale (v. 41). De fait, le vers 22, dans sa concision, résume l'accumulation de valeurs incarnée par Robert : *SIC MICUIT CREBRIS MILITIAE TITULIS*¹⁷. Avant de transcrire l'inscription dans l'*Histoire ecclésiastique*, Ordéric Vital consacre plusieurs pages au récit de la vie, de la mort et de la translation du corps de Robert de Ruddhlan. L'inscription choisit bien évidemment de taire certains épisodes, comme c'est courant dans le cas de la littérature funéraire. L'auteur va cependant plus loin qu'une simple relecture. Il réorganise complètement la matière pour faire de l'inscription un argument supplémentaire dans sa démonstration. Le texte épigraphique a véritablement pour fonction de

¹⁵ Ordéric Vital, *Histoire ecclésiastique*, éd. M. Chibnall, Oxford, 1969-1980, 6 vols, t. IV, p. 138-147. *Corpus des inscriptions de la France médiévale*, t. XXII, éd. R. Favreau et J. Michaud, Paris, 2002, p.210-213 [abrégé à partir d'ici C.I.F.M.].

¹⁶ « Dans ce mausolée Robert de Rhuddlan est enseveli, selon l'humaine coutume, dans le giron de la terre ».

¹⁷ « Ainsi illustra-t-il la chevalerie par maints titres de gloire ».

convaincre les lecteurs et de promouvoir un idéal. Dans le cadre de l'*Histoire ecclésiastique* et dans le contexte politico-culturel qui lui donne naissance, l'inscription a vraiment valeur de propagande.

La construction de l'épithaphe de Robert de Rhuddlan n'est de fait pas très éloignée de ce que l'on pouvait trouver dans le cas d'Hadrien Ier. La propagande passe ici par une interprétation des faits et leur insertion dans un système de valeur propre au rédacteur, celui-ci cherchant à imposer à son destinataire (dans le cas de Robert, c'est le monde de la chevalerie, de la guerre, de la fidélité). La publicité conférée par le passage de la biographie au modèle épigraphique permet la promotion de ce système de valeurs et l'insertion en son sein de tout ce qui peut résulter élogieux, glorificateur ou plus simplement édifiant. Malheureusement, on ne conserve plus aujourd'hui l'inscription de Robert de Rhuddlan dans sa forme matérielle ; on ne peut donc pas connaître les conditions réelles de la publicité du texte. Plus encore, on peut même douter de la réalisation effective de l'épithaphe. En revanche, on connaît avec plus de précision des textes qu'Ordéric Vital a rapportés dans l'*Histoire ecclésiastique*. Servant également d'argumentation, ils contiennent des idées très proches et donc la même valeur de propagande.

Lors de la dédicace de la cathédrale de Rouen en 1063, on transfère le tombeau du duc Rollon (mort en 933) à proximité de la porte sud de l'édifice. A cette occasion, Ordéric Vital compose une épithaphe chantant les victoires militaires du duc¹⁸. La même qualité littéraire est appréciable dans les vingt hexamètres léonins (souvent *unisoni*) du poème. A la différence de l'épithaphe de Robert de Rhuddlan, ce texte n'est pas une promotion de l'idéal nobiliaire. Il s'oriente au contraire vers la thématique de la guerre illustrée grâce à un vocabulaire très riche. Les vers 5 à 16 évoquent ainsi les batailles, les lignes de front, les cohortes, les déroutés des ennemis, les combats sanglants, les serments et les tributs, les armées causant carnages, dévastations, ravages, incendies et massacres... Au-delà de la grandeur militaire qui apparaît dans le texte, on a là un bien triste spectacle pour garantir la commémoration du défunt. Or, si Ordéric Vital choisit de donner un ton aussi violent à l'épithaphe de Rollon, c'est pour mieux mettre en valeur deux faits qui, sans justifier les actions du duc, font l'objet d'un acte de propagande. Dans les vers 1-4, Ordéric Vital introduit le duc de façon synthétique (*DUX NORMANNORUM TIMOR HOSTIS ET ARMA SUORUM*) pour mieux le replacer dans le lignage normand qui est le sien : « sa droiture honora ses ancêtres ; comme son grand-père, son père,

¹⁸ C.I.F.M. XXII, 187. Ordéric Vital, *Histoire ecclésiastique...*, t. III, p. 90.

son arrière grand-père, il ne fut l'esclave de personne »¹⁹. Cette légitimité normande dans le nord de la France se retrouve, en filigrane, dans le récit des aventures guerrières, les défaites étant infligées avec violence aux Parisiens (v. 11), aux Francs (v. 12), aux Gaulois avides (v. 16) ou à Charles le Simple, leur roi (v. 14). Les éventuelles exactions disparaissent cependant à l'évocation d'un deuxième fait significatif et idéalisé par Ordéric Vital : le baptême de Rollon. Dans ce court passage (v. 17-20), le vocabulaire et le ton général du poème changent. Le duc, implorant (*supplex*) et doux comme l'agneau (*mitibus agnus*) reçoit le baptême et est lavé de ses fautes. L'attitude de Rollon, pleine d'humilité selon Ordéric Vital, permet d'effacer les violences guerrières que lui-même rapporte avec tant de détails. Ces quatre vers inscrivent surtout les Normands dans une légitimité spirituelle : le duc Rollon fait entrer la dynastie dans la paix de Dieu²⁰.

Cette inscription, aujourd'hui disparue, figurait sur le tombeau du duc et fut très certainement détruite lors de l'incendie de la cathédrale de Rouen en 1200. A l'occasion de la construction du nouvel édifice, on rédige une autre inscription à la mémoire de Rollon et on la plaça sur le mur de la chapelle dédiée à saint Romain²¹. Bien que beaucoup plus courte, l'épigramme du XIII^e siècle reprend les éléments mis en valeur par Ordéric Vital : la légitimité normande, le repentir du duc et la clémence divine. Elle continue donc l'œuvre de propagande initiée en faveur de Rollon et confirme les objectifs du premier texte. La publicité du message est garantie dans un cas comme dans l'autre par la localisation de l'inscription, près de la porte – lieu de passage – dans le cas de l'épigramme d'Ordéric Vital, et sur le mur d'une chapelle dans l'épigramme de 1200. Les mentions proprement tumulaires sont limitées dans les deux cas (*Rollo sub hoc tumulo clauditur in tumulo*, chez Ordéric Vital ; *hic jacet in tumulo*, dans l'autre texte). L'intention des inscriptions n'est donc pas de signaler le tombeau, ou même de donner les modalités de la commémoration ; elles sont au contraire rédigées pour promouvoir deux idées attachées à la personnalité et à la vie du duc Rollon : la légitimité du pouvoir normand et son inscription dans le plan divin. Le contenu de la commémoration est alors orienté dans une optique choisie par l'auteur du texte, en fonction des éléments dont il veut assurer la diffusion ou la promotion. C'est pourquoi on trouve parfois dans les inscriptions des mentions qui n'ont rien à voir avec le contenu traditionnel d'un texte funéraire.

¹⁹ *MAJORES CUJUS PROBITAS PROVEXIT UT EJUS SERVIERET NEC AVUS NEC PATER NEC PROAVUS.*

²⁰ Le dernier vers de l'épigramme est en cela très clair : *PAX ITA MUTATUM MULCEAT ANTE DEUM.* « Ainsi changé, puisse la paix le rendre agréable à Dieu ».

²¹ *C.I.F.M.* XXII, 187.

C'est le cas par exemple de l'épithaphe d'un personnage nommé Raoul, gravée dans la même cathédrale de Rouen à la fin du XI^e siècle ou au début du XIII^e²². La pierre, aujourd'hui encastrée dans le mur occidental de la deuxième chapelle du bas-côté nord, présente un texte métrique formé de cinq distiques élégiaques qui narre la vie et la mort de Raoul (fig. 1). Une nouvelle fois, cette inscription ne constitue pas une biographie du défunt ; il s'est opéré une sélection des données empiriques en faveur de la création d'un souvenir orienté. Construit à partir d'expressions topiques, le texte fait de Raoul un citoyen engagé dans la lutte pour l'intégrité de sa cité et dans la répression des travers urbains (vol, faux monnayage, violence). L'inscription rend compte de la controverse qui a animé la vie de Raoul, tout en justifiant et en affirmant la justice des actions du défunt. Cette controverse a d'ailleurs connu une fin tragique, avec l'assassinat de Raoul, « assailli de blessures faites de la main des voleurs »²³. Le vers 10 constitue une véritable accusation contre les assassins qui ont agi « par traîtrise » (*proditione*). L'épigraphe n'est pas simplement gravée pour décrire la réalité historique ; elle cherche à réhabiliter et à mettre en avant la mémoire du défunt. L'acte de propagande est d'autant plus évident dans le cas de Raoul que celui-ci est un personnage public, un officier au service du pouvoir civil (maire ou monétaire).

De façon générale, la controverse constitue une occasion privilégiée d'exercer la propagande. L'emploi d'arguments implique la construction d'un discours organisé et orienté dans le but de convaincre en faveur de l'un ou l'autre parti en opposition. Les inscriptions médiévales gardent parfois la trace de ces débats. La construction du clocher de l'église de Persac (86) a fait l'objet d'une telle controverse à la fin du XIII^e siècle et au début du XIV^e. Une inscription gravée sur le mur extérieur sud de la nef se fait l'écho des discussions qui ont opposé Pierre Brunet, seigneur de l'église, et la paroisse à propos de la construction du clocher (fig. 2). L'épigraphe se compose de trois parties très différentes. D'abord, trois hexamètres léonins rappellent en latin la date de construction du clocher. Six octosyllabes français (couplés deux à deux par la rime) mentionnent ensuite la controverse proprement dite, en insistant sur l'obstination de Pierre Brunet, sur sa générosité (le clocher ayant été élevé à ses frais) et sur les méfaits des paroissiens. Un autre hexamètre léonin implore enfin en latin les bienfaits de la Vierge pour le souvenir du constructeur : *illi propicia sit regia Virgo Maria*, suivi du mot amen²⁴. On a affaire ici à un événement qui est certes très éloigné des circonstances évoquées dans l'épithaphe de Rollon par Ordéiv Vital. La volonté de

²² C.I.F.M. XXII, 191.

²³ VULNERA PASSUS FACTA MANU FURUM.

²⁴ On trouve une formule très proche dans une inscription rédigée en 1290 et gravée autrefois à la Flotte-en-Ré (17). Voir C.I.F.M. I/3, CM 12bis.

propagande est cependant peut-être encore plus clairement affichée à Persac. Le rédacteur du texte, promoteur du message en faveur de Pierre Brunet, a en effet pris soin d'assurer la diffusion de l'information. Le texte mentionnant la controverse et l'ingratitude des paroissiens est rédigée en langue vernaculaire afin de faciliter la compréhension du contenu par le plus grand nombre. De plus, on a pris soin de rédiger un texte de grande dimension (la dalle a presque un mètre de longueur), facilement repérable sur le mur de l'église. L'inscription est composée de lettres majuscules de grand module, les mots sont clairement séparés et les abréviations sont limitées. On a donc un texte particulièrement lisible, exposé à la vue du plus grand nombre, l'inscription étant en effet tournée vers ce qui était autrefois la place du village et non pas vers l'intérieur de l'édifice. A Persac, la fonction de l'épigraphe dépasse le simple fait de commémorer la construction du clocher. Elle est soumise à une lecture différente, pratique et orientée, dans le cas de nouvelles contestations ou de nouvelles oppositions entre les membres de la communauté. Elle cherche également à réhabiliter la mémoire de Pierre Brunet et à convaincre les habitants de Persac du bien-fondé de sa démarche. Pour se faire acte de propagande efficace, l'inscription a utilisé des éléments internes (le contenu du message, la langue de rédaction et la graphie) et des éléments externes (localisation du texte et forme générale du document) dans la création d'une *affiche* de persuasion.

Si elle pose toujours la question de la lecture comme condition d'accès au message, l'analyse du contenu du texte commémoratif montre cependant que la rédaction d'un texte convaincant obéit à des règles de composition ; la rhétorique du discours publicitaire s'applique au Moyen Age comme il s'applique aujourd'hui dans les campagnes de communication. La propagande obéit donc à un code textuel dont la mise en place efficace assure au moins une partie de la réussite. L'emploi de stéréotypes, de références diverses, la composition d'un discours répétitif ou pesant ne doivent donc pas être toujours considérés comme des entraves à la qualité du texte ; ils sont souvent des armes de persuasion. Dans le cas contraire, l'inscription commémorative peut compter sur les éléments externes pour pallier ces difficultés.

II- Associer pour convaincre : texte et contexte

Au-delà du texte, l'inscription constitue un objet doté de qualités matérielles particulières et d'une extension spatiale propre. Elle est offerte à l'appréhension sensible par le percepteur et peut éventuellement bénéficier d'un traitement artistique ou – du moins – être soumise à une recherche esthétique. Procéder à la rédaction d'une épigraphe revient à introduire un objet

supplémentaire au sein d'un espace donné ; la communication par l'inscription entraîne donc un bouleversement visuel du contexte qui accueille le document. La conséquence de cette spécificité épigraphique est que le contenu du message véhiculé par l'inscription pénètre lui aussi au cœur de l'espace en question et participe de fait, par l'intermédiaire du support matériel du texte, à sa signification. Grâce à une éventuelle recherche esthétique, le message peut être associé à la réalisation d'une véritable œuvre épigraphique dans laquelle l'application et le talent de l'artisan ne font que renforcer la capacité de l'inscription à diffuser l'information. Les détails ornementaux, le soin apporté à la paléographie ou la richesse des matériaux employés sont des atouts supplémentaires pour capter l'attention du récepteur de l'information d'une part, et pour magnifier les éléments contenus dans le texte d'autre part. Dans le cadre des inscriptions commémoratives, la qualité de l'objet participe alors à la promotion des faits et des personnages et à la glorification de leur mémoire. C'est en particulier le cas dans le domaine funéraire où la construction du monument (épigraphique ou non) contribue à l'exaltation du souvenir. Dans certains cas, l'inscription joue elle-même le rôle de monument et se charge seule de la promotion de la mémoire.

Le roi de Bourgogne Boson est enterré, à sa mort en 887, dans la cathédrale de Vienne. Son tombeau est recouvert d'une épitaphe dont on dispose encore aujourd'hui d'un fragment, conservé au dos d'une inscription de 1216, au musée de la ville de Vienne²⁵. Ce fragment montre qu'à cette date le tombeau de Boson avait déjà été détruit, sans doute par ordre de l'archevêque Jean de Bournin qui, devant l'état de dégradation du monument, décida de le remplacer par un objet digne du roi. Il ordonne donc la réalisation d'une nouvelle épitaphe gravée sur un bloc de pierre de grandes dimensions (178 x 84 cm). Ce texte est toujours conservé aujourd'hui dans la cathédrale de Vienne, encastré dans le mur ouest de la quatrième chapelle latérale nord (fig. 3). Il s'agit d'une pièce d'une qualité paléographique tout à fait exceptionnelle, mélangeant formes onciales et lettres capitales, et présentant de nombreux enclavements et conjonctions. La ponctuation parfaitement régulière sépare chaque mot du texte qu'introduit une petite croix finement gravée. L'inscription est tracée à l'intérieur d'un cadre à chanfrein, profondément creusé. Les neuf lignes de texte sont parfaitement régulières, ce qui reflète un vrai travail de préparation du support (et peut-être la réalisation d'une minute, d'un brouillon). La ligne gravée sur le chanfrein sert de titre à l'épitaphe : « Les membres du roi Boson reposent en ce tombeau. Il fut pieux et généreux, audacieux, éloquent²⁶ ». Dans la suite de l'épitaphe, on apprend les bienfaits qui ont ponctué la vie du

²⁵ *C.I.F.M.* XV, n° 24, p. 26-29.

²⁶ REGIS IN HOC TUMULO REQUIESCUNT MEMBRA BOSONIS ; HIC PIUS ET LARGUS FUIT AUDAX ORE FACUNDUS.

roi : sa générosité envers l'Eglise, sa dévotion à saint Maurice, son empressement à commander des œuvres de piété. Dans ce que le texte désigne lui-même comme un poème (*carmine*, l. 3), on assiste à un éloge funèbre du roi Boson et à la promotion d'une série de valeurs morales. La qualité matérielle de l'inscription répond à la qualité littéraire du texte ; les seize hexamètres, formés à partir d'expressions métriques certes très communes, chantent un hymne à la piété et font acte de propagande en faveur des saints locaux, gratifiés de cadeaux précieux de la part du roi : saint Maurice à Vienne, saint Etienne à Lyon et d'autres saints dans « maintes cités » (*in multis urbibus*, l. 3-4). De la même façon que le tombeau servait d'écrin aux membres de Boson, son épitaphe nouvellement réalisée autour de 1216 sert d'écrin à sa mémoire et en assure la promotion. Il est intéressant de constater que celle-ci ne passe pas par la réalisation d'un tombeau précieux, le matériau utilisé étant très éloigné des « gemmes étincelantes », de l'or et des « pierreries » que mentionne le texte²⁷. Le roi semble avoir réservé ses richesses pour les donations pieuses. En revanche, la qualité graphique de l'inscription, sa parfaite *ordinatio* sur le support et le soin apporté à la préparation de celui-ci, confèrent à l'épigraphie une solennité et une majesté qui fait d'elle un véritable outil de propagande en faveur du roi Boson.

L'association du message et de la qualité épigraphique en faveur de la promotion d'une information se retrouve dans une inscription plus ancienne conservée à Saint-Victor de Marseille (13). Gravée en 1114, elle rapporte un événement qui n'a des liens que circonstanciels avec le monastère de Saint-Victor (fig. 4). Douze hexamètres, la plupart léonins à rime riche, mentionnent en effet la mort de marins pisans lors de leur tentative d'expansion sur l'île de Majorque, alors tenue par les Arabes. Victorieux, les Pisans ne voulurent pas abandonner leurs morts sans leur avoir donné de sépulture correcte, ce qu'ils firent lors de leur passage à Saint-Victor de Marseille²⁸. Comme dans le cas de l'épitaphe du roi Boson, l'inscription des Pisans impressionne par la qualité de son *ordinatio*, fruit sans aucun doute d'une minutieuse préparation du support. La plaque de marbre est parfaitement polie et aucune aspérité ne vient gêner la gravure de belles capitales. La régularité des lignes est assurée par le recours à de nombreuses abréviations, conjonctions ou enclavements. La ponctuation obéit à la même régularité : des points marquent la respiration des phrases dont la fin est indiquée au moyen d'un point-virgule. Le format de la dalle correspond tout à fait à celui d'une affiche (65 x 56,5 cm) et on a veillé à la lisibilité du texte pour que le lecteur puisse prendre connaissance de toutes les informations. Or le contenu du texte métrique,

²⁷ ORNAVIT GEMMIS CLARIS SUPER ATQUE CORONAM IMPOSUIT TATAM GEMMIS AUROQUE NITENTEM (l. 1-2).

²⁸ C.I.F.M. XIV, n° BR57, p. 103-105.

d'ailleurs assez souvent fort original, mérite l'attention du lecteur puisqu'il constitue véritablement un acte de propagande par la version des événements qu'il rapporte. L'inscription fait d'une lutte commerciale entre la république de Pise et les Arabes des Baléares pour la domination de la Méditerranée, un épisode de l'affrontement entre Chrétiens et Musulmans. Les Pisans sont ainsi qualifiés de « serviteurs du Christ » (*famuli Christi*, l. 3), tués pour lui (*cesi pro Christo*, l. 12) et pour cela « associés aux troupes angéliques et établis dans la ville céleste » (*sociantur angelice turbe celi que locantur in urbe*, l. 5-6). Les Arabes sont quant à eux qualifiés d'hostiles et d'impies (*inimici, profani*, l. 3-4), ce qui semble justifier la violence des combats. Si on ne peut pas à proprement parler de manipulation des faits historiques, l'inscription des Pisans conservée à Saint-Victor de Marseille propose une relecture des événements. Elle transforme le monument funéraire en un « arc de triomphe » d'une grande qualité esthétique élevé à la mémoire des combattants du Christ. Elle constitue ainsi un moyen de convaincre de la légitimité de l'expansion pisane dans les Baléares. De plus, l'introduction de l'inscription au sein du monastère marseillais permet d'associer la mémoire des Pisans à une fondation pieuse, à un lieu de culte consacré, et de justifier ainsi un peu plus leur action. Dans le cadre de l'inscription de Saint-Victor, la propagande passe par l'association entre le contenu du message et l'objet épigraphique, et par l'association de l'inscription à un espace particulier.

Le principe de l'association, qui permet de réunir plusieurs éléments au sein d'un même objet épigraphique et d'en garantir la diffusion, est un fait relativement fréquent dans les inscriptions des XIIe-XIIIe siècles. Si on ne peut pas toujours y voir une volonté de propagande, nombreux sont les exemples qui démontrent toutefois une véritable intention d'influencer et de convaincre. L'inscription gravée à l'occasion de la consécration de l'autel matutinal de Saint-Jean-de-Montierneuf de Poitiers (86), en 1096, est à ce propos particulièrement évocatrice (fig. 5)²⁹. Il s'agit d'une pierre de grandes dimensions (109 x 51, 5 cm), soigneusement gravée avec, de nouveau, un grand soin apportée à l'*ordinatio* (réglures préparatoires, calibrage du texte, paléographie régulière, etc.). Les neuf lignes inscrites à l'intérieur du cadre délimité par le chanfrein rapportent, de façon très détaillée, la consécration de l'autel matutinal par le pape Urbain II lors de sa visite à Poitiers qui suivit le concile de Clermont. La mise en place de cette inscription, que l'on peut qualifier de monumentale (surtout si on la compare avec les consécrations d'autel de la même époque,

²⁹ C.I.F.M. I/1, n° 72, p. 82-85.

toutes beaucoup plus modeste en taille), se comprend par les circonstances qui ont présidé à la consécration de l'autel par le pape. Soucieux de profiter de la venue d'Urbain II, les moines de Montierneuf allèrent jusqu'à détruire un de leurs autels pour que le pape puisse trouver quelque chose à consacrer³⁰. Afin de garantir la commémoration de cet événement, on prit alors la décision de réaliser une inscription. La personnalité du prélat consécrateur empêchait de reléguer l'épigraphe sur l'autel des Mâtines, autel secondaire au fond du déambulatoire. La communauté de Montierneuf décida alors d'associer l'inscription mentionnant Urbain II à l'autel majeur, en faisant un seul monument pour les deux consécrations. De cette volonté d'association découle la structure complexe du texte qui multiplie les références temporelles : les lignes 3-4 placent ainsi la consécration par Urbain II « le même jour, mais longtemps après [la consécration de l'autel majeur, le 22 janvier], l'an de l'Incarnation du Seigneur 1096 ». Il n'y a en cela rien que l'on puisse qualifier de propagande ; tout juste faut-il y voir la promotion et l'exaltation du souvenir de cet événement par les moines de Saint-Jean-de-Montierneuf. La volonté d'association se fait par contre propagande dans le texte gravé sur le chanfrein de la même inscription. On y trouve en effet la mention de la mort du duc d'Aquitaine Geoffroy, en 1086, inscrite *a posteriori* au contact du nom d'Urbain II³¹. Son épitaphe précise qu'il est le fondateur de l'institution monastique et c'est sans doute la raison pour laquelle son nom peut être placé au contact de l'autel majeur. Sa mort est également datée par l'abbatiat de Gui, premier abbé de Montierneuf, dont la date de décès est donnée dans la même inscription : « Gui comme premier abbé, lequel le suivit cinq ans plus tard [1091] ». Dans une même inscription, on trouve ainsi la mention du pape, de l'abbé et du duc fondateur. Cette épigraphe n'est donc pas une simple commémoration de la consécration de l'autel. Elle sert également à rappeler la mémoire des personnages défunts, lors du *memento* de la messe (célébré sur l'autel dans lequel était placée l'inscription). Elle peut d'autre part servir de promotion et de propagande en faveur de l'héritage clunisien du monastère de Montierneuf, directement soumis au pape par la donation de Geoffroy et dirigé par un ancien prieur de Cluny. Les trois noms sont rapprochés à l'intérieur du même document publicitaire, manifeste en faveur de la légitimité clunisienne.

³⁰ Le récit de ces événements a été rapporté par le moine Martin. On trouvera l'édition de sa chronique dans F. Villard, *Recueil de documents relatifs à l'abbaye de Montierneuf de Poitiers (1076-1319)*, Poitiers, 1973 (Archives historiques du Poitou, 59).

³¹ Le texte latin ne laisse aucun doute quant à gravure plus tardive du texte : ANNO DOMINICE INCARNATIONIS MILLESIMO LXXXVI ANTE INFRA SCRIPTUM VERO ANNO X.

Cette propagande en faveur de Cluny se remarque dans d'autres inscriptions, notamment dans les épitaphes des premiers abbés³². Néanmoins, celles-ci sont souvent des créations littéraires dont on ne peut mesurer la diffusion en dehors de l'abbaye mère. En revanche, des épitaphes plus modestes, situées parfois très loin de la Bourgogne, se font l'écho de l'Ordre de Cîteaux. On trouvait par exemple autrefois à Saint-Jean de Montierneuf de Poitiers, l'épitaphe du moine vénitien Vital, sacriste du monastère, « l'un des premiers moines envoyés par le très saint Hugues, abbé de Cluny³³ ». Aujourd'hui conservée au musée Sainte-Croix, l'épitaphe de petites dimensions (34, 5 x 23 cm) comporte seulement 24 mots (sans compter la date), mais 8 d'entre eux sont employés pour donner cette indication (fig. 6). Bien que datée de 1097, cette épitaphe qualifie Hugues de *sanctissimus*. On retrouve ce même terme dans une autre épitaphe provenant de Montierneuf, également conservée au musée Sainte-Croix. Le texte funéraire relatif à l'abbé *Letbaldus*, mort en 1101, prend soin lui aussi de préciser que « Hugues, le très saint abbé de Cluny, fut son oncle³⁴ » (fig. 7). Cette partie de l'épitaphe est gravée sur la tranche de la pierre, ce qui montre que le lapicide a jugé nécessaire d'inscrire la précision généalogique sur le monument funéraire malgré le manque de place évident (fig. 8). La mention de Cluny dans les épitaphes de Vital et de *Letbaldus* intègre encore un peu plus les deux défunts dans le réseau de prière pour les morts dans les fondations clunisiennes³⁵. D'autre part, avec la consécration de l'autel matutinal, ces deux épitaphes constituent des instruments supplémentaires dans l'affirmation de la filiation clunisienne de Saint-Jean-de-Montierneuf. La propagande peut donc passer par la création d'un système épigraphique, composé de plusieurs documents qui se répondent les uns les autres. Dans ce cas, le principe de l'association au sein d'un même texte est une garantie d'efficacité dans la transmission orientée du message.

Dans le cas de Montierneuf et de Cluny, les inscriptions se contentent de promouvoir une information attestée par des documents contemporains. Elles remettent en forme la mémoire des lieux et la diffuse afin d'assurer la propagande clunisienne. En revanche, les textes épigraphiques ne transmettent rien qui ne soit exact sous couvert du principe d'association. Il y a pourtant des inscriptions qui, afin de pouvoir rapprocher des faits ou personnages au sein d'un même document, construisent une information modifiée, orientée, voire erronée. Le

³² Les épitaphes de Hugues (mort en 1109), Hugues II (mort en 1127) et de Pierre le Vénérable (mort en 1157) ont été publiées dans le *C.I.F.M.* XIX, SL31, 32 et 38.

³³ *C.I.F.M.* I/1, n° 89, p. 112-113 : DE PRIMIS MONACHIS DIRECTIS A SANCTISSIMO HUGONE CLUNIACENSIVM.

³⁴ *C.I.F.M.* I/1, n° 90, p. 113-114 : SANCTISSIMVS CLVNIENSIVM ABBAS HVGVS HVGVS AVVNCVLVS FVIT.

³⁵ C'est sans doute la raison pour laquelle on trouve également la mention d'Hugues de Cluny dans une inscription conservée autrefois à Saint-Martial de Limoges (87). L'épitaphe d'Hugues, mort à la fin du XI^e siècle, dit que le défunt fut « élève d'Hugues de Cluny » (*alumnus Hugonis clunicensis*). Voir *C.I.F.M.* II, HV40, p. 138-139.

message étant totalement soumis à l'intention qui conduit à son émission, on peut alors véritablement parler de propagande.

L'abbaye de Charroux (86) est une fondation de l'époque carolingienne. Une légende, composée par les moines de l'abbaye et reprise par des chroniqueurs tels qu'Adémar de Chabannes, attribue la fondation à Charlemagne lui-même. En visite sur les terres du comte de la Marche Roger, le roi aurait rencontré un pèlerin en possession d'une relique de la Vraie Croix. Charlemagne le persuade alors de lui remettre le fragment, afin de fonder une abbaye au lieu de leur rencontre. La même nuit, les arbres de la forêt se couchent sans bruit et dessinent le plan de l'abbaye³⁶. En fait, la fondation est bien l'œuvre du comte Roger et de sa femme Euphrasie, donateurs de tous les biens, y compris des reliques. Il est vrai que l'abbaye bénéficiera au IXe siècle des faveurs de la monarchie carolingienne sans pour autant constituer une fondation royale³⁷. La légende a été reprise tout au long des IXe-XIe siècles sous forme manuscrite, ce qui constitue en soi un acte de propagande. Cependant, au XIIIe siècle, la recherche de prestige pour la fondation de Charroux s'accroît encore avec la rédaction de deux inscriptions lapidaires. Ces deux textes sont toujours visibles à Charroux, dans le mur extérieur de la salle du trésor, même si ce n'est pas là leur emplacement original. Elles étaient autrefois placées de part et d'autre du portail de la façade gothique, au-dessous des statues en pied représentant respectivement Charlemagne et le comte Roger. La première inscription, placée au-dessus, rapporte, en deux hexamètres léonins, la fondation de l'abbaye par ce dernier : « Le roi législateur, Charles, épris de probité, fondateur de ce temple en fut aussi le maître³⁸ » (fig. 9). Impeccablement gravée, avec même une certaine recherche calligraphique, cette inscription transmet une impression de solennité par sa taille (109 x 27, 5 cm) et par le vocabulaire employé. Elle fait de Charles celui qui en tout point est à l'origine de la fondation. Au-dessous, on voit une deuxième inscription répondant exactement aux mêmes caractéristiques matérielles (taille, paléographie, forme générale) et linguistiques (deux hexamètres léonins). Le texte gravé mentionne cette fois le comte Roger : « Roger, comte et prince des Aquitains acheva ce temple sur l'ordre du roi des Francs³⁹ » (fig. 10). Il fait de lui un simple exécutant de Charlemagne. A aucun moment, on voit qu'il est à l'origine de la

³⁶ Sur l'histoire de cette fondation et le récit légendaire, on verra EYGUN, F., « L'abbaye de Charroux, les grandes lignes de son histoire et de ses constructions », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4^{ème} série, t. X, 1969, p. 12-35.

³⁷ Voir P. de Montsabert, *Chartes et documents pour servir à l'histoire de l'abbaye de Charroux*, Poitiers, 1910 (Archives historiques du Poitou), p. I-VI

³⁸ *C.I.F.M.* I/2, n° 15, p. 19-20 : + REX JURISLATOR KAROLUS PROBITATIS AMATOR HUIUS FUNDATOR TEMPLI FUIT ET DOMINATOR.

³⁹ *C.I.F.M.* I/2, n° 16, p. 20-21 : + ROTGERIUS COMES ET PRINCEPS AQUITANORUM PERFECIT HOC TEMPLUM I{M}PERANTE REGE FRANCORUM.

fondation de Charroux. Les deux inscriptions proposent ainsi une inversion complète du rôle des deux personnages qu'elles associent pourtant au sein du même système épigraphique. La paléographie est très majoritairement composée de lettres onciales, les vers sont léonins, ce qui invite tout naturellement à une datation au XIIIe siècle. On ne peut donc pas parler ici de témoignage historique de la fondation de Charroux, mais on doit plutôt voir dans les deux textes les instruments d'une campagne de propagande de la part des moines en faveur de l'origine carolingienne de leur monastère. Les émetteurs de l'information n'ont pas cherché à faire un faux : ils n'ont pas imité l'écriture carolingienne et le style générale de l'inscription ne peut prêter à confusion. L'intérêt est donc plutôt dans le contenu du message : ils ont cherché à promouvoir un renseignement erroné dans le but de convaincre les récepteurs du XIIIe siècle. C'est d'ailleurs le décalage temporel entre la date de réalisation du document et le contenu du message qui rend la propagande plus efficace encore. D'autre part, localisées pratiquement à hauteur des yeux et associées matériellement aux personnages qu'elles mentionnent, les inscriptions deviennent particulièrement lisibles ; le message prend une dimension publicitaire très forte dans son association avec la représentation sculptée d'abord, avec l'église ensuite, et enfin avec l'ensemble de la fondation monastique évoquée dans le texte.

Une inscription autrefois gravée à Landévennec (29) confirme que le vecteur épigraphique contribue parfois à diffuser une information erronée. Il s'agit d'une courte composition métrique qui identifie le lieu de sépulture de Gradlon, personnage mal connu qui serait mort vers 505⁴⁰. Surnommé « le Grand » ou « le Juste », Gradlon serait le chef d'un groupe de guerriers venu des Îles Britanniques au milieu du Ve siècle. Il est considéré de façon légendaire comme la souche des comtes de Cornouailles et aurait été enterré à Landévennec. Son épitaphe est connue grâce à une copie du XVIIe siècle, rapportée par A. Le Grand dans sa *Vie des saints de Bretagne*, dans un des chapitres de la vie de saint Guérolé, fondateur de Landévennec⁴¹. Cette inscription est une nouvelle fois intimement liée au récit de la fondation de l'abbaye tel qu'on le trouve dans la *Vita* de saint Guérolé rédigée au IXe siècle. On apprend dans celle-ci que Gradlon, ayant entendu parlé des bienfaits de Guérolé, vient le voir et lui offre des présents. Le saint les refuse et offre au roi, en échange, un sermon réprobateur sur l'accumulation des biens matériels. Touché par la foi du saint, le roi se convertit sur-le-champ, oubliant ses habitudes païennes. Guérolé accepte alors un petit morceau de la terre de

⁴⁰ On verra pour cela la notice « Landévennec » dans le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. VIII-1, col. 1240-1249.

⁴¹ A. Le Grand, *Vie des saints de Bretagne*, Nantes, 1637, p. 47.

Gradlon sur lequel il fonde l'abbaye⁴². Si on se base sur la *Vita*, on doit admettre que l'on considèrerait, au moins jusqu'au IXe-Xe siècle, le rôle de Gradlon comme celui d'un ami et d'un protecteur, pas du tout comme un fondateur ni un donateur. Or, à la lecture de l'épithète rapportée par A. Le Grand, on voit que Gradlon a alors un rôle capital : il est « notre fondateur » (*noster fundator*). De même son prestige est-il clairement affiché : le « grand roi des Bretons » (*magnus Britannorum rex*) issu d'une « illustre et grande lignée » (*inclita magna propago*). Ses qualités morales sont louées : il est « doux comme l'agneau » (*mitis ut agnus*) et « chérit la vie dans les cieux » (*vitae caelestis amator*). Le texte utilise certes des expressions métriques courantes, très stéréotypées, sans que l'on puisse juger de leur contenu sémantique réel⁴³. Les formules ont cependant été utilisées pour créer une nouvelle image de Gradlon ; le remploi d'expressions très répandues permet d'inclure le défunt dans le stéréotype du « roi pieux ». Le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie* mentionne deux épithètes pour Gradlon, dont une qu'il qualifie de « ridiculement apocryphe ». Sans doute s'agit-il de ce texte dont le style général s'inscrit clairement dans la tradition des XIIe-XIIIe siècles. C'est le moment où les moines de Landévennec cherchent à reconstruire la mémoire de leur fondation en donnant une place plus importante à Gradlon. Après la destruction de la documentation de l'abbaye au Xe siècle, au moment des raids normands, on commence à fabriquer des pièces manuscrites pour magnifier le rôle de Gradlon comme donateur unique de tous les domaines de Landévennec. On fait alors de ce chef de troupes le roi de tous les Bretons, comme le dit l'épithète. C'est certainement à ce moment-là que l'on compose cette inscription et qu'on la place sur son tombeau. On choisit alors d'y ajouter des éléments erronés (le titre de roi des Bretons, le rôle dans la fondation, etc.). On cherche même à reculer la date de la mort de Gradlon : l'épithète dit qu'il serait mort en 405 (et non pas en 505), alors que l'abbaye a été fondée entre 486 et 491⁴⁴. L'épithète de Gradlon ferait alors partie intégrante du programme de propagande instauré par l'abbaye qui, en associant textes

⁴² La *Vita* de saint Guénolé est bien étudiée dans le *D.A.C.L.* t. VIII-1, col. 1244-1245.

⁴³ On trouve dans les inscriptions métriques françaises (750-1300) 9 fois le mot *sarcophago*, dont 4 exemples sont construits selon la formule *hoc in sarcophago* (voir par exemple *C.I.F.M.* XXI, 186). L'expression *mitis ut agnus* (plus fréquente dans la forme *mitibus agnus*) se rencontre en 1109 au Bec-Hellouin (*C.I.F.M.* XXII, p. 118), en 1297 à Raismes (abbaye de Vicoigne ; voir *G.C.* III, 464 : *consolus habitus sapiens vir mitis ut agnus*) et en 1302 à Verdun (cathédrale ; voir *G.C.* XIII, 1220 : *cum magnis magnus, cum parvis mitis ut agnus*). Le premier vers se rapproche beaucoup de *hoc in sarcophago Matheus clara propago*, gravé sur le tombeau de Matthieu d'Alsace au musée de Boulogne/Mer (1173). Le dernier vers se rencontre presque mot à mot à Persac (86) en 1314 : *illi propicia sit regia Virgo Maria*.

⁴⁴ *OBIIT ANNO DOMINI CCCCV*. Peut-être s'agit-il ici d'une erreur de copie de l'inscription (qui aurait oublié un C). On se doit d'avancer une telle hypothèse car on repère une erreur de copie pratiquement certaine au vers 2, où le mot *britannorum* remplace le mot *britonum*, et fausse le vers (qui devient correct si on restitue *britonum*).

manuscrits et texte épigraphique, cherche à convaincre de l'ancienneté de la fondation et de sa légitimité sur toute la Bretagne.

Même s'ils ont été écrits parfois très longtemps après les faits, les textes envisagés concernent généralement des faits ponctuels : le nom d'un fondateur, l'enjeu d'une bataille, les qualités d'un souverain, etc. D'autres inscriptions ont en revanche eu la volonté d'exercer une propagande plus ambitieuse. Une inscription de la toute fin du Xe siècle, conservée dans l'église Saints-Côme-et-Damien de Rome, joua ainsi un rôle dans la diffusion du nom du pape légitime⁴⁵. Il s'agit d'un texte très long qui rapporte l'établissement d'une confrérie entre prêtres, en prenant soin de dater la fondation par le quantième du mois, l'indiction, l'année de l'Incarnation et le pontificat, mentionné à la douzième ligne : TEMP(ORE) DOM(INI) IOH(ANN)I XIII P(A)P(E). L'analyse minutieuse de cette partie de l'inscription fait apparaître un espace vide très important entre le numéro d'ordre du pape et le mot *pape*. Pour comprendre cette incohérence (dans un texte par ailleurs fort régulier), on doit se replacer dans le contexte romain de l'époque : Jean XIV est élu pape en septembre 983. A partir d'avril 984, l'antipape Boniface VII occupe le siège de saint Pierre et fait emprisonner Jean XIV qui meurt de faim dans sa prison quelques mois plus tard. L'espace vierge de l'inscription s'explique alors par le fait qu'elle mentionnait autrefois le nom de Boniface VII, plus long que celui de Jean XIV. A la mort de l'antipape, on aura restitué le nom du pape légitime. Etabli entre prêtres dans une église de Rome et condamnant à l'anathème ceux qui viendraient à rompre les obligations de l'association, cette confrérie se devait de promouvoir la légitimité papale. C'est pourquoi elle a cherché à répandre grâce au vecteur épigraphique le nom de celui à qui les prêtres et les fidèles devaient obéissance. L'inscription n'assure plus alors une forme de propagande en faveur d'une fondation abbatiale, comme dans le cas de Charroux ou de Landévennec, mais sert de vecteur promotionnel à la plus grande institution de l'Occident médiéval. Dans le cas de l'inscription de l'église Saints-Côme-et-Damien, l'émetteur du message n'est pas clairement identifié, ce qui empêche certainement d'envisager les objectifs réels de la propagande.

Revenons donc en France et envisageons pour terminer un cas dans lequel l'auteur du message est bien connu. En 1791, on ouvre le tombeau de saint Martial conservé jusqu'ici dans l'église du monastère qui porte son nom à Limoges (87). On y découvre deux plaques de

⁴⁵ Une reproduction de ce texte a été publiée dans R. Favreau, *Epigraphie médiévale*, Turnhout, 1995, 350 p. (l'atelier du médiéviste, 5), p. 175.

marbre rose de petites dimensions portant deux courtes inscriptions⁴⁶. La première identifie le défunt enfermé dans le tombeau : HIC REQUIESCIT MARTIALIS APOSTOLUS CHR(IST)I (fig. 11). La seconde porte une demande de prière très concise : ADEMARI MISERERE TUI. Le principal intérêt de cette découverte réside dans l'application du qualificatif *apostolus* à saint Martial, personnage que Grégoire de Tours place en réalité au IIIe siècle de notre ère. Le premier document qui cherche à établir l'apostolicité de saint Martial est sa *Vita* composé vers 800 et qui fait de lui un envoyé de saint Pierre en Limousin. Deux siècles plus tard, le chroniqueur Adémar de Chabannes reprend les éléments de cette *Vita* en ajoutant beaucoup de détails qui font de Martial un contemporain du Christ. Baptisé sur son ordre, il devient l'enfant qui apporte les pains et les poissons que Jésus multiplie et qui tend au Christ le linge destiné à essuyer les pieds des douze apôtres. Quoi qu'il en soit, la propagande d'Adémar en faveur de l'apostolicité de Martial fonctionne puisqu'elle est reconnue dès 1031, au concile de Limoges. C'est sans aucun doute à ce moment-là qu'on rouvre le tombeau du saint et qu'on y place les deux plaquettes de marbre rose. La paléographie des inscriptions invite effectivement à dater les textes de la première moitié du XIe siècle. De plus, les similitudes entre les deux pièces confirment leur contemporanéité. L'inscription de demande de prière mentionnant Adémar lui-même montre que celui-ci est bien l'auteur des textes, l'instigateur de la propagande qui, comme dans le cas de Landévennec, s'appuie à la fois sur des textes manuscrits et sur des textes épigraphiques. A Limoges, le principe de l'association fonctionne parfaitement ; la réalisation de l'objet épigraphique joint, dans une même unité sémiotique, le bénéficiaire de la propagande (Martial), son but (la reconnaissance de son apostolicité) et l'émetteur du message (Adémar).

A Saint-Martial de Limoges comme dans les autres exemples évoqués ci-dessus, le contenu commémoratif n'est pas l'unique élément de l'inscription qui garantisse la promotion de la mémoire. La forme du texte, son support, sa localisation, sa qualité esthétique et les circonstances de sa rédaction sont autant de données qui favorisent l'émission orientée du message et la conviction du public. Il ne fait pas de doute que la localisation de l'inscription de Martial, placé en guise de « certificat » dans le tombeau du saint, a pu contribuer à promouvoir son authenticité. De façon générale, le contexte de l'épigraphe est toujours signifiant, influence parfois la portée du message et en modifie souvent le contenu. A son

⁴⁶ C.I.F.M. II, HV52.

tour, et comme conséquence logique, l'inscription peut venir influencée l'espace qui l'accueille et faire de lui un lieu de mémoire.

III- Organiser pour affirmer : texte et lieu de mémoire

La dimension monumentale de l'inscription influence la nature du document, sa forme, les modalités de transmission de son message et les conditions de réception par le public médiéval. Elle introduit de fait l'épigraphe dans un environnement particulier qui, très souvent, donne sens à sa mise en place. En contrepartie, celle-ci occupe l'espace de façon signifiante et en bouleverse l'organisation matérielle. L'insertion d'un document épigraphique dans un milieu donné entraîne en effet la création d'un point de référence supplémentaire autour duquel vont s'organiser les autres objets. Ainsi l'inscription participe-t-elle à l'ordre des espaces médiévaux grâce à son aptitude à mettre en forme un espace original et à sa capacité à définir des relations proxémiques signifiantes. Cette nouvelle organisation influence en particulier le récepteur du texte épigraphique qui trouve dans l'inscription un référent autour duquel il pourra construire une certaine interprétation de l'espace. La communication épigraphique structure ainsi le contexte autour de l'image du texte, afin de lui accorder une fonction et une signification spécifiques. C'est cette capacité à organiser l'espace médiéval, du point de vue matériel comme du point de vue fonctionnel, qui va justifier le recours à l'outil épigraphique dans des opérations de conviction, parfois à grande échelle. L'émetteur choisit alors d'intégrer les inscriptions célébratives au cœur d'un espace déterminé, avec pour objectif la transformation de celui-ci en un *lieu de mémoire*, espace de commémoration et de promotion du souvenir. La propagande par le texte prend alors une dimension monumentale et dépasse largement le contenu commémoratif de l'inscription. Le message persuasif ne réside plus exclusivement dans le texte, mais plutôt dans son insertion au sein d'un espace de propagande. Pour que celle-ci soit efficace, l'espace fait souvent le choix d'accueillir plusieurs inscriptions, la densité textuelle ajoutant sans doute au pouvoir persuasif de l'écriture. La propagande épigraphique devient alors un *système médiatique* dans lequel les inscriptions entretiennent des relations de dépendances et de complémentarité.

L'ampleur de la propagande est parfois modeste. Dans l'église de l'ancienne abbaye de Saint-Gildas-de-Rhuys (Morbihan), on trouve encore aujourd'hui plusieurs plates-tombes que la paléographie et le style général placent au XIII^e siècle. L'ensemble des inscriptions concerne des descendants du duc de Bretagne Jean I^{er} (mort en 1286) et de sa femme Blanche

de Champagne. Les quatre tombes de la famille ducale étaient placées dans la partie sud du déambulatoire et mentionnaient Aliénor (morte en 1248), Nicolas (mort en 1251), Thibaut (deuxième fils de Jean, mort en 1246) et un autre Thibaut (mort en 1251, comme son frère Nicolas). Les épitaphes, rédigées en latin pour Nicolas et en langue vernaculaire pour les autres enfants, ont un formulaire funéraire très simple mais qui insiste, dans tous les cas, sur l'ascendance princière des défunts, y compris quand ceux-ci sont morts très jeunes⁴⁷. La concentration des tombeaux dans le déambulatoire de l'église transforme celui-ci en un espace funéraire important au sein de la topographie de Saint-Gilas-de-Rhuys. L'identification des défunts autorisée par la rédaction des épitaphes sur les tombeaux transforme cet espace funéraire en un espace particulier, lié à l'autorité et au prestige de la famille ducale bretonne. La partie de l'église accueillant les tombeaux deviendrait en quelque sorte un espace privé de commémoration, une « chapelle » funéraire familiale. Il n'y aurait à cela rien de surprenant. Le duc de Bretagne, s'il ne peut être considéré comme fondateur de l'abbaye de Saint-Gildas, est tout de même le réformateur de l'institution. Le monastère aurait en effet été fondé par saint Gildas lui-même vers 538. Ce n'est qu'au XI^e siècle que le duc de Bretagne et comte de Rennes Geoffroy décide de faire appel à l'abbé de Fleury Gauzlin pour réimplanter une communauté sur la presqu'île de Rhuys, abandonnée depuis 919 devant la menace normande. A partir de la consécration de l'église, en 1032, les ducs de Bretagne sont considérés comme les bienfaiteurs de l'abbaye, familiers de la communauté et jouissant du privilège de l'inhumation dans l'église.

Or, dans le cas des tombeaux des enfants du duc Jean I^{er}, on a fait le choix d'une sépulture dans le déambulatoire et non pas l'une des chapelles de la nef ou de l'abside. On a donc sorti l'inscription de ce qui peut devenir, dans de très nombreuses églises, un espace privé de célébration, pour l'introduire dans l'espace de circulation que constitue le déambulatoire. Il y a donc un souci d'afficher, d'exposer l'inscription à la vue du plus grand nombre, afin de garantir la transmission du message. Celui est fort simple, le contenu commémoratif ayant été réduit à l'essentiel : la filiation ducale des défunts. Les textes sont courts et ils ont pu être tracés en lettres de gros module, ce qui rend les épitaphes parfaitement lisibles. En plaçant de telles inscriptions dans l'église de l'abbaye, les promoteurs de la mémoire ont voulu affirmer les liens existant entre les ducs de Bretagne et Saint-Gildas-de-Rhuys. Il n'est pas surprenant que la mise en place de cet acte de propagande ait lieu au XIII^e siècle, à un moment où la fondation connaît son apogée et bénéficie d'un rayonnement qui

⁴⁷ Le texte relatif à Nicolas donne, par exemple : HIC IACET NICHOLAUS [---]FILIIUS [DOMIN]I JOANNIS [---] BL]ANCHE UXOR[---] ET VIXIT P(ER) 3 ANNOS.

dépasse largement les frontières du duché de Bretagne. On trouve d'ailleurs des traces de cette volonté d'association par l'espace jusqu'au XVe siècle. En effet, à côté des plates-tombes des enfants de Jean et de Blanche, dans le déambulatoire, on trouve un tombeau de grandes dimensions ayant contenu les restes de l'abbé Guillaume de Montcontour, mort en 1413. On fait le choix de réunir, dans un même espace d'inhumation, les tenants de l'abbaye et les héritiers des restaurateurs de l'institution, afin de rendre encore plus manifestes les relations déjà évoquées⁴⁸. Le tombeau porte une inscription latine très courte donnant le nom du défunt, sa fonction et la date de sa mort (fig. 12). Or, pour rendre encore plus évidente cette association, on a tracé le texte en grands caractères onciaux, assez peu évolués, qui rappellent tout à fait la paléographie des inscriptions gravées sur les tombeaux des enfants de Jean⁴⁹. L'écriture de l'épithaphe de Guillaume de Montcontour ne correspond en rien à la date de sa mort. La volonté de persuader de l'union entre Saint-Gildas et la famille de Bretagne a donc conduit au détournement de l'un des éléments externes de l'inscription (la paléographie) pour fabriquer un lieu de mémoire signifiant. Persuader certes, mais persuader qui ? Dans le cas de Saint-Gildas-de-Rhuys, ceux qui ont intérêt à convaincre sont d'abord les deux partis en présence dans les inscriptions : l'abbaye elle-même, qui peut imposer aux princes de Bretagne leur devoir de protection, et la famille ducale, qui rappelle sa générosité et donc sa suprématie sur l'abbaye. La diffusion du message peut aussi dépasser largement ces deux acteurs. On sait que dès le XIIe siècle l'abbaye est un lieu de pèlerinages assez fréquenté et que les récepteurs de l'information se diversifient⁵⁰. La propagande n'est plus à usage interne et n'est certes plus alors de l'ordre de l'auto persuasion, sans que l'on puisse toutefois envisager une influence sur un public très large.

Le système médiatique mis en place à Saint-Gildas-de-Rhuys est très simple : un seul espace concerné, 5 inscriptions très courtes et un public assez réduit. Sans que celui-ci augmente considérablement, on trouve parfois des constructions épigraphiques plus élaborées et des espaces plus complexes. Le prieuré Saint-Maurice de Montbron (au nord-est du département de la Charente) constitue un exemple de ce type d'organisation épigraphique. Il s'agit d'un ancien ensemble monastique, dont il ne subsiste aujourd'hui que l'église, située sur les hauteurs du bourg, à proximité d'une zone d'escarpement. Le prieuré est fondé au XIe

⁴⁸ L'authentification du tombeau et sa date ont été confirmées pour la première fois par A. Grand, « Saint-Gildas-de-Rhuys », *Congrès archéologique de France. Brest-Vannes 1914*, Paris, 1915, t. 1, p. 376.

⁴⁹ M. Rosenzweig date d'ailleurs l'inscription du XIIIe s. ; voir *Répertoire archéologique du département du Morbihan*, Paris, 1863, col. 218.

⁵⁰ L'histoire de l'abbaye de Saint-Gildas-de-Rhuys a fait l'objet de plusieurs monographies anciennes. Pour un historique rapide mais complet, on verra R. Champeau, « Saint-Gildas-de-Rhuys », *Les abbayes bretonnes*, Nantes, 1983, p. 87-95.

siècle par les seigneurs de la ville et aussitôt soumis à la tutelle clunisienne. Il connaît une très grande prospérité économique, surtout au XIII^e siècle, grâce aux libéralités des familles locales, qui décident très tôt d'en faire un lieu d'inhumation privilégié. Aujourd'hui, les parties proprement médiévales de l'église sont assez rares et seule la nef date, dans son élévation et dans sa structure du XIII^e siècle. Contre le mur gouttereau sud s'appuyait autrefois le cloître des chanoines, de nos jours disparu et occupé par une sacristie et la route desservant le centre du village. C'est à cet endroit que l'on rencontre la plupart des témoignages épigraphiques. L'inscription la plus ancienne date du début du XIII^e siècle et accompagnait autrefois la sépulture de Robert III, seigneur de Montbron mort en 1209⁵¹. Le texte a disparu mais on conserve encore au mur sud de l'église, le monument funéraire de ce personnage, au-dessus duquel devait se trouver l'épithaphe au contenu clairement obituaire : « Le 10 des calendes d'octobre est mort le seigneur Robert de Montbron, en l'an de l'Incarnation 1209⁵² ». Cette inscription n'a pas pour but de localiser le lieu d'inhumation, matérialisé dans l'espace par le gisant installé sous un enfeu très orné, mais plutôt d'insister sur les conditions de célébration de la mémoire, en donnant le nom du défunt et la date de sa mort.

Toujours au mur sud, on trouve deux grandes inscriptions funéraires collectives, pratiquement contemporaines (autour de 1240). Elles concernent deux grandes familles de Montbron et connaissent une mise en place tout à fait similaire⁵³ (fig. 13) : le texte est inscrit sous de petites arcades très soignées, d'une grande qualité esthétique qui confère au texte une véritable solennité. Les formules initiales de chacune des épithaphes confirment leur caractère tumulaire : *hic requiescunt* pour la famille Borreau, et *hic requiescit* pour la famille Caille de la Mothe. Celle-ci ne mentionne d'ailleurs pas la date de décès des trois personnages cités. Dans l'épithaphe de la famille Borreau, seul le décès de Jeanne reçoit un élément de datation. Les deux textes insistent en revanche sur le lignage, en précisant les liens qui unissent les défunts : *uxor sua, filii eius*. Contrairement à l'épithaphe obituaire de Robert III, ces inscriptions ne créent pas de lien direct entre le texte et un monument funéraire matériellement repérable, et ce même si l'enfeu peut être considéré comme une manifestation architecturale à vocation proprement funéraire. En revanche, par leur contenu et par leur mise en valeur graphique, ces épithaphes constituent de véritables instruments de célébration de la mémoire familiale, de véritables *monumenta*. La fonction du cloître canonial de Montbron est

⁵¹ C.I.F.M. I-3, Ch56.

⁵² Les copies anciennes donnent : 10 K(ALENDAS) OCTOBRIS OBIIT DOMINUS R(OBERTUS) DE MONTEBRULFI ANNO AB INCARNATIONE 1209.

⁵³ C.I.F.M. I-3, Ch59 et Ch60.

complétée par la dimension commémorative exprimée dans les inscriptions des grands seigneurs du lieu. Le mur sud de l'église devient alors réceptacle et promoteur de la mémoire épigraphique, par la mise en scène du nom des défunts, qui occupent physiquement l'espace architectural à travers leur épitaphe.

La dernière inscription de Montbron concerne une certaine Jeanne, qui pourrait être la femme de Robert III⁵⁴ (fig. 14). La forme et le contenu de ce texte le distinguent des autres inscriptions du prieuré. On a là un texte métrique composé de deux hexamètres léonins riches, de facture tout à fait correcte contenant à la fois une citation approchée de la liturgie des défunts (*Deus huic miserere*) et une référence biblique au Deutéronome⁵⁵. Ces différentes particularités rendent inopérante la distinction entre épitaphe obituaire et épitaphe tumulaire ; elle constitue en fait une double apostrophe au lecteur et au Seigneur. L'appel au lecteur se double d'un appel à la prière, introduit par l'expression *curans hoc legere* qui, au-delà des contraintes métriques, caractérise l'attitude du public potentiel face à l'inscription. On est là devant un cas concret de commémoration par la prière pour le défunt. Il n'y a apparemment pas de volonté de propagande dans l'inscription de Jeanne, pas plus d'ailleurs que dans les autres textes funéraires de Montbron. Ce qui transforme la volonté funéraire en acte de propagande, c'est la localisation et la répartition des textes.

La topographie funéraire du prieuré invite en effet à penser que l'ensemble du cloître constituait un monument dédié à la promotion de la mémoire des grandes familles locales, donatrices et bienfaitrices de la fondation. L'importance du rôle funéraire du cloître est aujourd'hui un fait bien établi, notamment pour les XIIe-XIIIe siècles, et en particulier pour les institutions clunisiennes. Pour comprendre l'inhumation claustrale, il faut voir dans cette partie de l'abbaye un espace de circulation et de célébration liturgique, un lieu de réunion indispensable pour la communauté, et surtout un espace essentiel de commémoration, notamment pour les familiers de la fondation. A Montbron, ceux-ci ont eu la volonté de convaincre, par la localisation de leur épitaphe, qu'ils étaient les piliers du prieuré, les fondements de l'institution. Les inscriptions au mur sud de l'église scandent en effet la progression architectonique de l'édifice et s'appuient contre les portes qui mettaient autrefois en relation la nef et le cloître. Celui-ci n'est plus réservé à la communauté canoniale mais

⁵⁴ *C.I.F.M.* I-3, Ch58 : + CHR(IST)E TUO MANNA PASQUATUR DOM(I)NA IO(H)ANNA. CURANS HOC LEGERE DICAT D(EU)S HUIC MISERERE. Trad. : Christ, tu as nourri de ta manne la *domina* Jeanne. Que celui qui s'applique à lire ceci dise : « Dieu, prend pitié d'elle ».

⁵⁵ Deut VIII, 3 : *Afflixit te penuria et dedit tibi cibum manna, quod ignorabas tu et patres tui, ut ostenderet tibi quod non in solo pane vivat homo sed in omni verbo, quod egreditur de ore Dei.* Il t'a mis dans la pauvreté, il t'a fait avoir faim et il t'a donné à manger la manne que ni toi ni tes pères ne connaissiez, pour te faire connaître que l'homme ne vit pas de pain seulement, mais qu'il vit aussi de tout ce qui sort de la bouche du Seigneur.

devient au contraire l'espace de glorification de la mémoire des fondateurs. Les épitaphes insistent sur le fait que les défunts sont seigneurs du lieu, en mentionnant de façon très claire lignage et localisation. Les deux épitaphes collectives ne donnent pas les clefs de la commémoration liturgique à date fixe en omettant de mentionner la date de décès. En revanche, elles prennent soin d'enraciner la mémoire au sein de ce cloître qui, d'espace communautaire, devient sépulture privée. Comme à Saint-Gildas-de-Rhuys, le message est bref et dépouillé de tout contenu commémoratif. C'est la mise en contexte, la mise en espace qui devient propagande. A Montbron, il s'agit sans doute de convaincre les chanoines que le prieuré, bien que soumis à l'autorité directe de Cluny, n'en reste pas moins une fondation des seigneurs locaux et dépendant de leur volonté. Par leur épitaphe, ceux-ci « s'invitent au cloître » et imposent aux membres de la communauté une commémoration matérielle perpétuelle.

Montbron et Saint-Gildas-de-Rhuys constituent deux exemples de propagande épigraphique s'appuyant sur une mise en contexte des inscriptions, dans un espace devenant lui-même lieu de mémoire. Si l'acte de persuasion est bien réel dans un cas comme dans l'autre, l'ampleur de la propagande reste limité à un public peu nombreux. Les ambitions sont restreintes et les moyens mis en œuvre dans le système médiatique sont réduits à l'essentiel. Au regard de la documentation, on doit admettre que les cas envisagés ici sont les plus fréquents. Sans remettre en cause la réalité ni l'efficacité de la propagande épigraphique, cette constatation montre qu'en règle générale, les inscriptions fonctionnent indépendamment les unes des autres et qu'elles rentrent rarement dans la construction d'un « programme épigraphique » susceptible d'influencer ou de convaincre. On connaît pourtant, pour le Moyen Age central, quelques cas de systèmes médiatiques complexes.

Le monastère Saint-Isidore de León (Castille et León, Espagne) est né d'une volonté de commémoration. La reine Sancha, épouse de Ferdinand, roi de Castille à partir de 1035, insiste en effet auprès de son mari pour qu'il construise à León « une église ayant pour mission d'abriter les tombes des rois et où leurs propres dépouilles puissent être dignement enterrées⁵⁶ ». Le roi, convaincu par le prestige des souverains déjà inhumés à León, accepte. On construit l'église et on aménage un caveau qui abritera, à la fin du XIIIe siècle, les dépouilles de onze rois, quatorze reines et de nombreux infants, comtes et personnalités. La construction s'accompagne d'importantes dotations de la part de la monarchie, et est

⁵⁶ Traduction de la *Cronica silense* publiée dans A. Viñayo González, *La collégiale royale Saint-Isidore. Histoire, art et personnages*, León, 1998, p. 12.

complétée par le transfert de plusieurs reliques prestigieuses, dont celle de saint Isidore, venue depuis Séville. Dès l'origine, ce panthéon royal est destiné à recevoir les corps de tous les membres les plus importants de la monarchie castillane et se doit de refléter, dans la richesse de ses ornements, le prestige des défunts inhumés dans le narthex de l'église. C'est pourquoi, l'ensemble des voûtes sera décorée, dès la fin du XI^e siècle, de superbes peintures murales, développant un programme complexe autour des mystères christologiques, chef-d'œuvre de la peinture romane en Espagne. Au même moment, les infantes de Castille multiplient les donations et les commandes pour le trésor de Saint-Isidore. Ce sont d'ailleurs ces mêmes infantes qui joueront le rôle le plus important dans la fédération, autour du monastère, des insignes de la royauté castillane. De fait, le monastère constituera, entre le XI^e et le XIII^e siècle, un éloge à la monarchie catillo-léonaise et un instrument de glorification de ses origines. L'impressionnante bibliothèque se posera en gardienne du savoir chrétien et les membres du chapitre s'affirmeront comme les meilleurs alliés des monarques.

Au-delà de la richesse monumentale de ses constructions et de ses peintures, Saint-Isidore de León constitue un véritable trésor épigraphique⁵⁷. Les tombeaux des rois et des infantes se couvrent d'épithètes, les voûtes comptent plus de 50 textes commentant les scènes peintes, les objets d'orfèvrerie multiplient les signatures et les dédicaces gravées dans le métal. Or, l'étude conjointe de l'ensemble de ces inscriptions montre qu'elles correspondent très souvent aux mêmes objectifs que le monastère dans son ensemble. Elles participent à la dynamique générale de glorification de la monarchie et permettent, dans certains cas, de donner une cohérence à l'ensemble des espaces de Saint-Isidore. Analysons rapidement les principales inscriptions encore aujourd'hui conservées⁵⁸. A la fin du XI^e siècle, on place au-dessus de la porte donnant accès à l'église primitive une belle inscription donnant les circonstances de la fondation du monastère⁵⁹ (fig. 15). On y exalte le rôle du roi Ferdinand et de sa femme Sancha (*excellentissimus Fredenandus rex et Sancia regina*) dans la construction, l'ornement du temple et dans l'acquisition de reliques. On y rappelle aussi l'activité militaire du roi (*rex revertens ad hostes*) et la piété de Sancha (*Sancia regina Deo dicata*). Cette piété est rappelée

⁵⁷ V. García Lobo, « Las inscripciones medievales de San Isidoro de León. Un ensayo de paleografía epigráfica medieval », *Santo Martino de León. Ponencias del I Congreso Internacional sobre Santo Martino en el VIII Centenario de su obra literaria (1185-1985)*, León, Isidoriana Editorial, 1987, p. 373-394, p. 373 : « La collection épigraphique médiévale de Saint-Isidore est formée de 108 inscriptions ; on en conserve 88 sur des matériaux les plus divers : pierres de différentes catégories, métaux variés, tissu, bois et peinture ».

⁵⁸ Beaucoup d'inscriptions du panthéon royal ont disparu à la suite des guerres napoléoniennes. En 1808, les troupes françaises s'installent dans le narthex de l'église primitive et en font une écurie. On renverse les tombeaux et on jette les ossements dans une fosse commune.

⁵⁹ Cette inscription a été reproduite et traduite en espagnol dans *Enciclopedia del Románico en Castilla y León*, t. 5, Aguilar de Campoo, 2002, p. 544.

par la figuration du couple royal au pied de la Crucifixion qui orne le mur nord du panthéon, à l'opposé de l'inscription de fondation (fig. 16). Représentés en position d'orant, agenouillés les mains tendues vers le Christ, le roi et la reine sont identifiés par deux inscriptions fort simples, tracées à l'aide de lettres de gros module parfaitement lisibles. Les noms des défunts président ainsi, au nord et au sud, la salle où seront enterrés leurs descendants.

A la génération suivante, les infantes Urraque et Elvire, mortes toutes les deux en 1101, continuent les donations à Saint-Isidore. L'épithèque d'Urraque, gravée autrefois sur son tombeau dans le panthéon, disait qu'elle « agrandit l'église et l'enrichit de nombreux dons » ; elle est en effet l'instigatrice de la construction de la nouvelle église romane, qui débute dès les années 1100. C'est surtout à partir de la génération suivante que la propagande en faveur de la royauté castillane aura recours de façon systématique à l'outil épigraphique. La fin des travaux de la nouvelle église s'est déroulée sous le contrôle de l'infante reine Sancha, sœur de l'empereur Alphonse VII, qui décède en 1159. Son rôle est révélé dans l'inscription de consécration gravée dans le transept de l'église en 1149. Cette inscription se termine d'ailleurs par la liste des rois, reines et infantes présents lors de la cérémonie, associant directement le monastère de Saint-Isidore à la monarchie castillane. Le nom de l'infante reine Sancha apparaît encore sur une plaque d'autel portatif qu'elle offre au chapitre léonais en 1147⁶⁰ (fig. 17). Mais, en évoquant ce personnage, on doit surtout parler de son épithèque gravée sur l'un des tombeaux épargnés par les troupes napoléoniennes. Il s'agit d'une pièce superbe, de grande dimension, gravée avec un soin calligraphique remarquable. On y trouve trois textes différents, datant de deux époques de rédaction. Au moment du décès de Sancha en 1159, quand on place son corps dans le tombeau, on grave au dos du couvercle une notice nécrologique très courte identifiant la sépulture : « En l'année 1197 de l'Ere [d'Espagne], la veille des calendes de mars, est morte la *domina* Sancha, reine et sœur de l'empereur Alphonse⁶¹ » (fig. 18). Cette courte épithèque insiste surtout sur les liens de la défunte avec la monarchie castillane, mais ne donne que peu de détails sur la vie et l'action de la reine en faveur du monastère. Pour cela, il faut lire la première inscription qui couvre le tombeau (fig. 19). Il s'agit d'un éloge métrique, composé de trois distiques élégiaques de facture correcte, puisant dans un arsenal de formules laudatives très courantes dans la poésie funéraire du Moyen Age central. On y apprend ainsi que Sancha était le « miroir de l'Espagne, la dignité

⁶⁰ L'inscription commence ainsi : + REGINA SANCIA RAIMUNDI ME DEARGENTAVIT. Elle a été reproduite dans *De epigrafía medieval. Introducción y album*, León, 1995, pl. 21.

⁶¹ *De epigrafía medieval...*, pl. 27-b : + IN ERA M(ILLESIMA) C(ENTESIMA) NONAGESIMA SEPTIMA ET QUOTUM PRIDIE K(A)L(ENDAS) MARCIA OBIIT REGINA DOMNA SANCIA SOPOR ADEFONSI IMPERAT[ORIS].

du monde, la gloire du royaume, le sommet de la justice et la cime de la piété⁶² » ; pour tout cela, elle est « acclamée pour ses mérites dans le monde univers⁶³ ». Vient ensuite la mention de la date, également versifiée et pour cette raison assez difficile à établir (on comprend alors l'utilité de la notice donnant une date claire). Si l'éloge de Sancha est topique dans sa construction, on remarquera pourtant l'insistance du texte sur la place de la défunte dans la royauté, avec l'intéressante mise en relation des termes *Esperie*, *orbis* et *regni* dans le même vers⁶⁴. Le choix lexical et la composition prosodique ne sont pas neutres : l'épithète de la reine devient affirmation de la grandeur du royaume. Au XIII^e siècle, on reprend le texte funéraire de Sancha et on grave, entre les trois lignes inscrites en 1159, une seconde épithète, en prose cette fois-ci. Son contenu est tout à fait différent. L'éloge fait place à une description généalogique (« Sancha, sœur de l'empereur Alphonse, fille de la reine Urraque et de Raimond ») et à un rappel de la relation entre la reine et le monastère de Saint-Isidore. On apprend ainsi que c'est Sancha qui institue la règle canoniale dans la fondation. Avant de redonner la date de son décès (dans la même formulation que la notice gravée au dos du couvercle), l'épithète exprime dans une expression très forte le lien fondamental entre la royauté et Saint-Isidore ; pour ses bienfaits, la reine est appelée « l'épouse de Saint-Isidore » (*beatum Isidorum sponsum suum*). Cette ampliation du XIII^e siècle condense tous les faits qui font de Saint-Isidore la fondation royale par excellence. Dans son ensemble, l'épithète de la reine Sancha n'est autre qu'un manifeste dans la propagande mise en place par les rois et les infantes de Castille en faveur de la primauté isidorienne.

De fait, il semble que le XIII^e siècle constitue un tournant dans l'utilisation des inscriptions à Saint-Isidore de León. En effet, on trouve encore aujourd'hui plusieurs textes épigraphiques se référant à des personnages ou des faits plus anciens refaits au cours du XIII^e siècle⁶⁵. C'est le cas par exemple de l'épithète du roi *Vermudo* III, mort en 1037. Le fragment conservé de nos jours dans le cloître montre qu'on insiste encore sur la filiation du défunt avec les rois de León⁶⁶. La paléographie de ce texte correspond exactement à celle mise en place dans le complément épigraphique du XIII^e siècle sur le tombeau de Sancha. C'est la même paléographie que l'on rencontre aussi dans l'épithète du chef des travaux de Saint-

⁶² *De epigrafía medieval...*, pl. 27-a, l. 1 : + ESP(ER)IE SPEC(U)LU(M) DECÍS ORBIS GL(OR)IA REGNI J(US)TITIE CULMEN PI(E)TATIS APEX.

⁶³ *De epigrafía medieval...*, pl. 27-a, l. 3 : P(RO) MERITIS INMENSUM NOTA P(ER) ORBE(M).

⁶⁴ La première syllabe de chacun des trois mots constitue la première syllabe longue des pieds 1, 4 et 6 de l'hexamètre ; ces mots sont donc mis en valeur lors d'une lecture à voix haute du vers.

⁶⁵ V. García Lobo, « Las inscripciones medievales... », p. 387 : « A Saint-Isidore, on identifie au moins 7 inscriptions du type de l'ampliation ou de la rénovation. Ce sont les épithètes de Bermude II, Alphonse V, Bermude III, celles du comte don García, de Sanche le Grand, d'Elvire et de la reine Sancha ».

⁶⁶ *De epigrafía medieval...*, pl. 31, 3.

Isidore, *Petrus Deutamben*, mort en 1158 et refaite au XIII^e siècle. Dans ce texte, qui reprend en partie la première épitaphe que l'on conserve pour ce personnage, on insiste de façon très développée sur le patronage des rois, mais surtout des infantes, dans la construction du monastère ; on voit de nouveau apparaître les noms de Sancha et d'Alphonse et on mentionne leur sépulture à l'intérieur du panthéon royal⁶⁷. Enfin, au même moment, on refait une épitaphe, sur le modèle d'une petite chronique, pour le roi Alphonse V, mort en 1027. L'inscription fait le récit des batailles livrées par le roi et rapporte la construction de l'église primitive : « le roi construisit l'église de boue et de brique⁶⁸ ». C'est le vocabulaire que l'on trouve dans la première inscription mentionnée ici, placée dans le panthéon et donnant les noms des fondateurs, Ferdinand et Sancha. L'épitaphe d'Alphonse V, refaite au XIII^e siècle, transmet des événements survenus autour de 1020 en s'inspirant d'une inscription datée de la fin du XI^e siècle. On a donc un réseau très étendu d'inscriptions qui se répondent les unes aux autres et qui mettent en relation des espaces différents dans le monastère : l'église, le panthéon, le cloître. Elles synthétisent toutes la relation privilégiée qui existe entre l'institution monarchique et la fondation monastique, dans la création d'un système médiatique complexe visant à affirmer cette relation et à convaincre de sa primauté.

Cette opération de propagande s'accompagne, comme c'est souvent le cas au Moyen Age central, d'une politique de donations très dynamique. Les objets précieux, offerts aux moines puis aux chanoines, par les membres de la famille royale de Castille sont l'occasion de manifester l'emprise de la couronne sur Saint-Isidore. Ces dons constituent dans le même temps un support médiatique très performant. Les croix, les reliquaires, les pièces d'étoffe ou les objets liturgiques reçoivent en effet souvent des inscriptions permettant d'identifier les donateurs et d'expliquer le motif de la donation. Sans remettre en cause l'œuvre de piété, ces épigraphes sont souvent l'occasion de contribuer à l'œuvre de propagande déjà aperçue dans les textes lapidaires. On a déjà cité, pour Sancha, cette pierre d'autel portatif qui insiste sur le rôle de la reine, fille de roi, dans l'ornementation de la pièce. Le célèbre calice orné d'agate, donné à Saint-Isidore par l'infante Urraque peu avant sa mort en 1101, portait sur le nœud l'inscription suivante : « Au nom du Seigneur, Urraque (fille de) Ferdinand⁶⁹ » (fig. 20). Cette infante offre au même moment un crucifix en ivoire et en or d'une richesse exceptionnelle. Cette pièce a aujourd'hui disparue, mais la description ancienne rapporte l'inscription placée

⁶⁷ *De epigrafía medieval...*, pl. 32, 1-b, l. 11-12.

⁶⁸ Cette inscription a été publiée par V. García Lobo, « Las inscripciones medievales... », p. 393 : FEC(IT) ECCL(ES)IA(M) HA(N)C DE LUTO ET LATERE.

⁶⁹ A. Viñayo González, *La collégiale royale...*, p. 97 : IN N(O)M(IN)E D(OMI)NI URRACA FREDINANDI.

sous le Christ : « Urraque, fille de Ferdinand et de la reine Sancha⁷⁰ ». On remarque que, contrairement à la plupart des inscriptions relatives aux commanditaires d'objets d'art, les textes évoqués ici n'accordent pas la première place à l'œuvre ou au donateur, mais plutôt à sa position dans le lignage castillan⁷¹. Cette particularité est révélatrice de l'objectif poursuivi par la politique de donation ; il s'agit une nouvelle fois d'affirmer la relation entre monarchie et monastère. Déjà Ferdinand et Sancha, les premiers fondateurs, avaient employé cette méthode en offrant une superbe croix d'ivoire sur laquelle ils avaient fait graver leur nom et leur titre : Ferdinand, roi. Sancha, reine⁷² (fig. 21). En 1197 enfin, la reine Eléonore, épouse du roi de Castille Alphonse VIII, offre à Saint-Isidore deux étoles brodées. Sur chacune d'entre elles on peut lire la signature d'Eléonore, commanditaire ou peut-être réalisatrice des objets : « Eléonore, reine de Castille, fille d'Henri, roi d'Angleterre, me fit en 1197⁷³ » (fig. 22). L'expression *me fecit* ne suffit pas dans ce texte à donner la première importance à la donation ; les compléments généalogiques relatifs à la donatrice montrent une nouvelle fois la volonté d'associer le monastère à la monarchie. Dans le cas des étoles, on dépasse même les frontières du royaume de Castille et León et on cherche à montrer que c'est l'idée même de lignage royal qui est liée à Saint-Isidore.

Pour les objets d'orfèvrerie, les inscriptions permettent d'intégrer, par leur contenu, la politique de donation dans l'œuvre de propagande en faveur de la suprématie isidorienne. On a donc un système complet dans lequel les textes épigraphiques organisent l'espace du monastère autour de la royauté castillane, telle qu'elle apparaît dans les inscriptions commémoratives. La propagande par le texte utilise alors toutes les caractéristiques de l'inscription pour parvenir à son objectif de persuasion. Elle se sert d'abord du contenu commémoratif ; il devient dans la plupart des cas une célébration du souvenir et une orientation du message en faveur d'une glorification du lignage castillan dans son ensemble. La propagande utilise ensuite la qualité et la richesse des objets épigraphiques pour créer de

⁷⁰ A. Viñayo González, *La collégiale royale...*, p. 85 : URRACA REGIS FERDINANDI FILIA ET SANCIAE REGINA DONAVIT.

⁷¹ Sur les inscriptions de commanditaires, voir l'article très complet de R. Favreau, « Les commanditaires dans les inscriptions du Haut Moyen Age occidental », *Commitenti e produzione artistico-letteraria nell'alto medioevo occidentale (Spolète, 4-10 avril 1991)*, Spolète, 1992, p. 681-727 (Semaines d'études du Centre Italien d'Etudes sur le Haut Moyen Age, 39).

⁷² Objet donné en 1063. La croix mesure 54, 2 x 34 cm et présente une iconographie d'une richesse exceptionnelle : on y voit Adam enterré, le Christ ressuscité, l'*Agnus Dei*, les évangélistes, des anges, des monstres, etc. Au bas de la scène de la Crucifixion, on lit : FREDINANDUS REX. SANCIA REGINA. Cette représentation répond à la figuration des deux souverains au pied de la Crucifixion monumentale peinte au mur nord du panthéon royale de la collégiale. Elle est magnifiquement reproduite dans A. Viñayo González, *La collégiale royale...*, p. 86-87.

⁷³ Traduction dans A. Viñayo González, *La collégiale royale...*, p. 118. Inscription reproduite dans *De epigrafia medieval...*, pl. 23, 3 : [ELEO]NORE REGINA CASTELLE FILIA HENRICI REGIS ANGLIE ME FECIT SUB ERA 1235 ANNOS.

véritables *monumenta*, qu'il s'agisse de la qualité calligraphique dans le tombeau de la reine Sancha, du soin de la peinture dans la Crucifixion de Ferdinand et de Sancha ou de la rareté des matériaux dans les objets d'orfèvrerie. Elle se sert enfin de la mise en contexte de l'inscription au sein du monastère, conçu comme réceptacle et promoteur de la mémoire des souverains de Castille. Le système médiatique que choisit l'acte de propagande est mis en place à grande échelle, avec de nombreuses inscriptions et avec un objectif ambitieux. Les textes épigraphiques doivent alors être considérés comme un réseau d'affiches persuasives constituant un véritable programme de propagande, la diversification des supports et la répétition du message garantissant l'efficacité de la communication.

La propagande par une certaine mise en forme de la mémoire est liée à des faits ou à des personnages. Elle est surtout liée à une forme de commémoration associée à un temps et un espace particulier qui transforme le souvenir brut en argument pour la démonstration et la conviction. L'inscription répond donc parfaitement à cette forme de propagande par la mémoire. En tant qu'objet sensible, elle prend sa place dans un contexte matériel qu'elle peut - le cas échéant - organiser ; en tout cas, cet environnement spatial permet toujours de contextualiser le message épigraphique et lui accorde un sens supplémentaire. En tant que texte, l'inscription permet également la réactualisation et la répétition du souvenir dans le temps de la lecture. On comprend donc pourquoi des entreprises de propagande, limitées comme à Montbron ou à Saint-Gilas-de-Rhuys, ou au contraire très importantes comme à Saint-Isidore de León, ont eu recours à l'outil épigraphique comme vecteur médiatique et comme instrument de persuasion.

Conclusion

Aborder la question de la propagande au Moyen à travers le filtre épigraphique permet d'insister sur l'importance du contexte – de rédaction comme de réception – dans une réflexion générale sur la communication. L'émission d'un message, qu'il soit persuasif ou non, est en effet toujours soumis à l'influence du temps et de l'espace dans lequel il est interprété, et la propagande ne peut être envisagée pour cela que comme un phénomène ponctuel, fluctuant, et somme toute extrêmement relatif. Une telle réserve n'annule absolument pas la réalité de l'existence de la propagande par le texte au Moyen Age. Il fait seulement d'elle une intention et un objectif, dont on ne peut que difficilement mesurer l'efficacité.

Les exemples envisagés au cours de cette rapide étude montrent que le vecteur épigraphique utilise toutes les facettes de l'inscription pour diffuser son message de la façon la plus convaincante. Le contenu du texte, la forme de l'objet et l'espace qui accueille l'inscription contribuent à définir un public potentiel particulièrement large. C'est sans doute la force de l'écriture exposée qui pourrait, en contre partie, souffrir d'un manque de précision quant à la définition de la cible de la propagande. Or, les cas décrits dans les pages précédentes montrent qu'il n'en est rien, l'inscription opérant une sélection de son public afin d'influencer la cible véritable du message. Qu'elle soit thématique, topographique ou culturelle, la sélection des lecteurs implique certes une réduction de leur nombre, mais elle est également synonyme d'une mise en adéquation de la documentation avec un public particulier. C'est parce qu'elle a cette double dimension (exposition au plus grand nombre et public sélectionné) que la communication épigraphique a été aussi efficace au cours du Moyen Age, avec la réalisation d'affiches monumentales, de chartes lapidaires, de décrets affichés, etc. C'est également la raison pour laquelle elle est utilisée jusqu'à nos jours, avec des objectifs différents certes, mais avec des méthodes tout à fait comparables à celles mises en place aux XIIe-XIIIe siècles.

Vincent Debiais.

CNRS (CESCM, Université de Poitiers).